



Le Patroclien

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT PARRES AUX TERTRES



Dossier p.14

Présentation des différentes commissions municipales

Cadre de vie p.28

Comment se prémunir des espèces invasives ?

Travaux p.32

Le Sentier des Grèves fait peau neuve





Célébrons le vivant !

À Saint Parres aux Tertres, E.Leclerc ouvre les portes de son nouvel espace animalier. Un projet né de la passion, de la patience et du talent collectif des collaborateurs E.Leclerc Saint Parres aux Tertres, accompagnés de nombreuses entreprises et partenaires que nous remercions vivement.

Ce sont des architectes, des artisans, des jardiniers, mais aussi des décorateurs, des électriciens, des terrassiers, des menuisiers, des peintres, des sculpteurs,

signaléticiens... Chacun a contribué à faire naître cet étonnant biotope de 1 800 m², où 17 univers, 20 000 références et plus de 200 espèces cohabitent désormais.

Ce lieu a été conçu comme un véritable écosystème pédagogique et sensoriel. Les visiteurs peuvent y découvrir les habitats reconstitués de nombreuses espèces, observer le fonctionnement entre autres de l'aquaponie, mais aussi d'une fourmilière, et parcourir des sentiers où apparaissent les traces laissées par les animaux.

L'ensemble a été pensé pour favoriser la connaissance et le respect du vivant, dans un environnement fidèle aux rythmes de la nature.



Découvrez notre hôtel à insectes en Scannant ce QRCode

Flânez, découvrez, émerveillez-vous, apprenez... Nous avons déniché le meilleur des élevages français et proposons un florilège d'accessoires, de nourritures, d'équipements et de jouets pour se faire plaisir et faire plaisir à nos animaux. Au fur et à mesure des parcours, vous croiserez l'inspiration de créatifs qui marque un territoire, une énigme pour trouver à quel animal appartient cette trace et des conseils avisés de guides professionnels dans une ambiance qui rappelle notre campagne troyenne.

Pour ces raisons et bien d'autres à explorer «nos animaux à Troyes» est naturellement le meilleur choix.



17 univers à découvrir dans cette animalerie qui ne ressemble à aucune autre, à la croisée du commerce, de la pédagogie, mais aussi de l'art.

20000 références disponibles pour prendre soin et gâter vos animaux de compagnie.

200 espèces différentes cohabitent dans cet espace où le bien-être des animaux et des soigneurs est LA priorité.



Adrien NIEUWMUNSTER

Maire de Saint Parres aux Tertres

Chères Patrociennes et chers Patrociens,

La période estivale arrive à grands pas, et avec elle ses rendez-vous que vous attendez avec impatience, tels que la Fête de la Musique et les festivités du 14 Juillet.

Ce premier trimestre post-électoral s'achève. Je tenais à remercier chaleureusement l'équipe municipale pour son investissement durant cette période de mise en place, particulièrement dense. Les vice-présidents de commission se sont déjà réunis avec leurs membres afin d'amorcer les missions qui leur ont été confiées. Vous nous avez élus pour porter un projet ambitieux, et nous sommes déterminés à le mener à bien.

Le travail est déjà concret sur de nombreux fronts :

- **Mme Régine Merrad** finalise l'organisation du 14 Juillet et prépare déjà les colis de Noël.
- **M. Philippe Leclercq** a enclenché une réflexion globale sur la revégétalisation de notre commune.
- **Mme Maryse Petit** termine les études financières pour la généralisation de l'éclairage public en LED.
- **M. Jean-Charles Bayol** audite actuellement l'ensemble des bâtiments communaux pour établir un plan d'investissement sur la durée du mandat.
- **Mme Anne Pas** est pleinement mobilisée pour l'organisation de la 5^{ème} Fête de la Musique.
- **M. Pascal Dautrevaux** a accueilli notre nouvelle cheffe du service jeunesse.
- **M. Arnaud Pomarède** a entrepris l'audit et l'étude de nos moyens de communication.
- **M. Joël François** poursuit son travail avec le SDIS pour la sécurité des établissements recevant du public.
- **M. Ludovic Créte** démarre un travail de fond sur notre politique en direction des adolescents.
- **M. Jean-Marc Bussy** a commencé à aller à la rencontre de nos associations locales.

Chacun d'entre eux reste à votre entière écoute pour vous accompagner au mieux sur les sujets qui vous tiennent à cœur.

En attendant le plaisir de vous croiser lors de nos prochains événements, portez-vous bien et prenez soin de vous.

Sommaire

DANS LE RÉTRO

- Cérémonies
- Chasse aux oeufs
- Carnaval des écoles
- Fête de la nature

5

FINANCES

- Le budget primitif 2026

10

DOSSIER

- Présentation des commissions municipales

14

LA MAIRIE VOUS INFORME

- Conseils municipaux de mars et avril
- Plan communal de sauvegarde

18

SOLIDARITÉ - SOCIAL

- Registre des personnes vulnérables

21

JEUNESSE

- Les accueils de loisirs du printemps
- Inscriptions aux accueils

22

CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT

- Rappel sur le bruit
- Infos collectes
- Chenilles et frelons

25

CULTURE

- Bibliothèque

30

ZOOM SUR

- Le Sentier des Grèves

33

AGENDA ET CALENDRIER

34

ASSOCIATIONS

- Toutes les infos

37

TRIBUNE LIBRE

46

État civil

INFOS PRATIQUES

49

Le Patroclien

Responsable de la publication :
Arnaud POMAREDE

Editeur :
Mairie de Saint Parres aux Tertres

Responsable de la publicité :
Nathalie DE PASCALE

Conception :
SYSCOM (03 25 75 79 92)
6, rue Archimède
10600 La Chapelle Saint Luc
www.agence-syscom.com

Impression :
DM Lettres PRINT SOLUTIONS
6, rue Archimède
10600 La Chapelle Saint Luc
(03 25 75 56 47)

Dépôt légal : N° 1827/2001

Tirage : 1 600 exemplaires

Distribution :
Mairie de Saint Parres aux Tertres

Bulletin imprimé sur un papier respectant les normes environnementales

TOUT SAINT PARRÉS DANS LA POCHE !

avec  INTRAMUROS

Téléchargez gratuitement l'application

Sélectionnez ensuite « Saint Parres aux Tertres » et découvrez les événements, les actualités, les services de la mairie, les lieux à visiter...
Recevez les infos importantes par notification.
Communiquez avec votre mairie (signalements, sondages, boîte à idées...)



Service municipal gratuit, sans inscription et sans publicité et disponible sur





Cérémonie du 19 mars

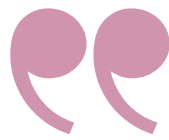
La journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc a eu lieu le 19 mars. Cette année était célébré le 64^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.



Cérémonie du 26 avril

Le 26 avril, la commune a rendu hommage à l'ensemble des victimes et des héros de la déportation de la Seconde Guerre mondiale.





Cérémonie du 8 mai

Pour le **81^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945**, nombreux sont les Patrociens qui ont répondu présents à l'invitation de Monsieur le Maire, Adrien NIEUWMUNSTER.

Les enfants de l'école Jules Ferry ont lu une lettre de Jacques BURGEN, Juif et résistant, ainsi qu'une lettre de Victor FRANKL, déporté et rescapé d'Auschwitz et de Dachau.

L'appel des soldats morts pour la France a été fait par Lina et Aris du Conseil Municipal des Jeunes.

Après **lecture du message officiel du ministre des Armées** par Monsieur le Maire, Monsieur POITTEVIN a lu le **message pour les anciens combattants**.

Le dépôt de gerbe a été suivi par une minute de silence.

Les enfants de Jules Ferry, accompagnés par les membres du Conseil Municipal des Jeunes, ont ensuite entamé « **le chant des Partisans** » et c'est avec tout le public que « **la Marseillaise** » a résonné autour du Monument aux Morts.

Une délégation s'est rendue à la stèle du Lieutenant TAITTINGER et de ses hommes pour un moment de recueillement et un dépôt de gerbe.

A l'issue de la cérémonie **le verre de l'amitié** a été servi à la salle Deterre Chevalier.



Message lu par Alain POITTEVIN à l'occasion du 8 mai 2026



Chers concitoyens, nous sommes aujourd'hui rassemblés pour commémorer le 81^{ème} anniversaire de la capitulation allemande, le 8 mai 1945, à Berlin, après des années de combats meurtriers, de terreur, de souffrances et d'exactions indicibles. Mais pourquoi commémorer ?

Commémorer, c'est d'abord entretenir la mémoire de ce conflit gigantesque

Ayons toujours à l'esprit que le bilan du second conflit mondial, c'est :

- Plus de 60 millions de morts, des millions de blessés, soit 2,5% de la population mondiale de l'époque.
- Et une France qui pleure 600 000 morts. Notons que la majorité de ces victimes étaient des civils, les pertes militaires étant évaluées entre 22 et 25 millions, dont 5 millions de prisonniers de guerre morts en captivité.

C'est également l'ampleur et l'horreur inégalées du système concentrationnaire nazi... C'est surtout l'extermination de 6 millions de Juifs et 25 000 Tsiganes.

Commémorer, c'est rendre hommage à tous ces hommes et toutes ces femmes héroïques concernés à divers titres à savoir :

- Les combattants et combattantes qui ont donné leur vie ou ont été blessés...
 - Les résistants : saboteurs aux chemins de fer et dans les usines d'armement, passeurs de frontières, sauveurs de Juifs, combattants du Vercors et du Plateau des Glières et d'autres...
 - Les prisonniers de guerre...
 - Les déportés, les réquisitionnés du service du travail obligatoire (STO),
 - Les exilés et réfugiés, les malgré-nous mosellans et alsaciens,
- Souvenons-nous, ils ont permis aujourd'hui la continuation de notre Nation.

Commémorer, ce doit être aussi en tirer des enseignements

Si nous voulons que cela ne se reproduise pas, il ne suffit pas de rester dans l'incantatoire, il faut nous en donner les moyens ... « *Ce que nos morts attendent de nous, ce n'est pas un sanglot, mais un élan* », déclarait Pierre Brossolette, célèbre résistant qui, arrêté, choisit de mettre fin à ses jours plutôt que de dénoncer ses camarades sous la torture de la Gestapo...

- Renforçons-nous sans cesse moralement, faisons preuve de vigilance et de résilience...
- Donnons à nos forces armées les moyens nécessaires pour assurer efficacement la défense de notre Pays. Le budget de la défense ne doit plus être la variable d'ajustements pour combler les déficits dus aux multiples gaspillages...
- A aucun moment, nous ne devons baisser la garde...

Face aux grands périls qui menacent notre pays, espérons qu'il y aura toujours des hommes et des femmes capables de surmonter leurs divergences, pour lutter au nom de la France, pour la France. Le souvenir des deuils « impose des devoirs » et « commande l'effort en commun ».

L'Union Nationale des Combattants, qui regroupe tous ceux, hommes et femmes qui ont porté les armes de la France et ceux qui les soutiennent, s'efforce d'y contribuer : n'hésitez – pas à nous rejoindre.

Serrons les rangs, soyons fiers de notre drapeau. Vive nos armées. Vive la France !

Général (2s) Philippe SCHMITT *Président de l'UNC d'Orry-la-Ville*

Chasse aux œufs du conseil municipal jeunes

Le 6 avril 2026, le CMJ de Saint Parres aux Tertres a organisé la traditionnelle chasse aux œufs ! Le soleil était au rendez-vous et cela a permis à **150 enfants de venir chasser les œufs** et de repartir avec leur sachet de chocolats de Pâques !

La bonne humeur et le sourire des enfants ont fait de cette manifestation une réussite.

Le CMJ et la municipalité remercient tous les participants et participantes et vous disent à l'année prochaine !!

M. Créte Ludovic,
délégué au CMJ



Carnaval des écoles

Beaucoup d'animation le jeudi 9 avril aux abords de l'école Jules Ferry. En effet, sous un ciel ensoleillé et propice à la fête, s'est déroulé le carnaval 2026 des écoles. **250 enfants accompagnés de nombreux parents ont déambulé dans les rues de notre cité.**

Encadré par la police municipale le cortège s'est dirigé vers la maison de retraite «La Villa du Tertre» où les élèves ont défilé dans les jardins de l'EHPAD au plus grand plaisir des résidents. Ensuite sous la conduite des professeurs, ils ont pris la direction de la salle Deterre Chevalier pour rendre visite au club des aînés réunis pour leur repas mensuel. Les déguisements cette année étaient encore très variés : indémodables petites princesses, personnages de dessins animés mais aussi licornes, dinosaures...

Bref, ce carnaval placé sous le signe de l'intergénérationnalité s'est terminé dans la bonne humeur par un goûter préparé par les parents.

Fête de la nature

Un retour gagnant

Après une année d'interruption nous avons retrouvé sous un soleil radieux et avec plaisir le square Beltrame pour y installer la 5^{ème} Fête de la Nature de Saint Parres aux Tertres. Les 200 élèves du Groupe Scolaire Ferry ainsi qu'une quinzaine de pensionnaires de la *Villa du Tertre* et quelques dizaines de curieux ont pu sur deux jours et par petits groupes aller à la rencontre des 9 professionnels de l'environnement anciens et nouveaux qui acceptent de nous accompagner gracieusement dans cette manifestation. Les enfants ont trouvé dans chaque stand des activités ludiques présentées par des passionnés qui ont su faire découvrir en quelques minutes la vie extraordinaire des arbres, des animaux et autres petites bestioles.

Les animations proposées au public : L'**Office National des Forêts** a abordé le réchauffement climatique et la survie de nos forêts, le **Syndicat Apicole** la fabrication du miel et la

tenue d'une ruche, la **Fédération Départementale des Chasseurs** a parlé des hirondelles et a proposé une petite représentation de l'oiseau à découper. Le **Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne** a présenté le marais de Villechétif avec la faune et la flore qui s'y trouvent et la survie des zones humides. Le **Messager Troyen** a fait manipuler des pigeons voyageurs et ceux-ci ont servi d'exemple pour expliquer comment est constitué un oiseau. L'**Association des Arbres Remarquables de L'Aube** a appris à calculer la hauteur d'un arbre et la nécessité de préserver ce patrimoine naturel végétal remarquable. L'atelier **Nymphe** a conçu une représentation de l'Arbre des possibles qui a servi de base aux enfants pour imaginer des aménagements qui pourraient exister dans un parc et qui relieraient les êtres humains. La **Fédération Départementale des Pêcheurs** avec l'aide de puzzles et d'autres petits objets a révélé le monde des poissons d'eau douce. L'**Office Français de**

la **Biodiversité** a installé un petit laboratoire avec des microscopes pour observer les petites bêtes des marais, des tritons et des écrevisses. Merci aussi aux animateurs de nos accueils de loisirs qui ont su concevoir dans l'urgence suite à un désistement une présentation sur la vie des hérissons. Dans un des stands nous avons pu admirer les photos d'oiseaux réalisées sur le vif à l'école Jules Ferry par les photographes amateurs d'une des classes.

L'ensemble de ces animations a été plébiscité par les enfants ainsi que par le monde enseignant, ils nous ont déjà dès à présent donné rendez-vous pour l'année prochaine. **La Fête de la nature à Saint Parres aux Tertres s'inscrit maintenant comme un rendez-vous incontournable de la fin mai** et l'envie générée par cette manifestation va pousser les organisateurs à nouer d'autres partenariats afin de faire grandir un peu plus cet intérêt pour notre environnement, c'est l'objectif premier d'une Fête de la Nature.



Approbation du Compte Financier Unique 2025

Le CFU est un document budgétaire élaboré conjointement par l'ordonnateur et le comptable public, à partir de leurs données respectives. Il remplace le Compte Administratif (CA) et le Compte de Gestion (CG), fusionnant leurs contenus pour offrir une vision consolidée de la situation financière de la collectivité sur l'année écoulée. Il est produit via un circuit informatique dédié, garantissant la cohérence et la concordance des informations. Schématiquement, une fois enrichi par l'ordonnateur et le comptable, le CFU est mis à

disposition de l'ordonnateur dans l'application dédiée. Il est dès lors importé pour être présenté au vote de l'assemblée délibérante.

En raison d'un incident technique majeur au sein de la Direction Générale des Finances Publiques courant février 2026, le CFU n'a pas pu être voté en amont du Budget Primitif 2026.

Il sera soumis au vote du conseil municipal prochainement.

Approbation du budget primitif 2026

Section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement est destiné à la gestion des affaires courantes de la commune.

Les dépenses de fonctionnement inscrites au Budget Primitif 2026 s'élèvent à 4 103 223,97 € et comprennent notamment les charges à caractère général (entretien et consommation des bâtiments, fournitures diverses pour les différents services municipaux), les charges de personnel, les subventions versées aux associations, les autres charges de gestion courante, les intérêts des emprunts (...).

Les recettes de fonctionnement inscrites au Budget Primitif 2026 s'élèvent à 4 103 223,97 €

et correspondent notamment aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (restaurant scolaire, accueils de loisirs, concessions cimetières, location de salles), des impôts directs locaux, des dotations versées par l'Etat, des subventions diverses et autres taxes (Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité, Taxe Locale sur la Publicité Extérieure, Taxe Additionnelle sur les Droits de Mutation,...).

La différence entre le total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer ses projets d'investissement sans recourir à l'emprunt.



À noter

Cet autofinancement pour le budget primitif 2026 au moment du vote s'élève à 200 000€ : les élections municipales ayant eu lieu très peu de temps après le vote du Budget Primitif, Jack HIRTZIG, ancien maire, a souhaité ne transférer en investissement que la somme strictement nécessaire pour permettre le remboursement des annuités d'emprunt à échoir au cours de l'exercice, les dépenses déjà engagées (Restes à Réaliser) ainsi que quelques petites réserves permettant de palier aux dépenses impératives et imprévues (pour l'acquisition de matériel informatique notamment). Une somme importante (290.000€ contre 62.500€ de crédits inscrits sur l'exercice 2025) a été imputée à l'article 615221-chapitre 011 dédié aux dépenses relatives à l'entretien des bâtiments communaux. En fonction des investissements qui seront décidés par la municipalité nouvellement élue, des crédits de fonctionnement pourront être virés en investissement (ou répartis différemment en fonctionnement) via le vote d'une Décision Modificative Budgétaire ou d'un Budget Supplémentaire.

BUDGET PRIMITIF 2026

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	1 576 868,97 €
Charges de personnel et frais assimilés	2 033 300,00 €
Atténuations de produits	8 000,00 €
Autres charges de gestion courante	173 800,00 €
Charges financières	48 500,00 €
Charges spécifiques	4 000,00 €
Dotations aux provisions semi-budgétaires	8 000,00 €
Virement à la section d'investissement	200 000,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 755,00 €
TOTAL	4 103 223,97 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Atténuation de charges	40 000,00 €
Produits des services, du domaine ...	183 700,00 €
Impôts et taxes	201 260,00 €
Fiscalité locale	2 404 700,00 €
Dotations et participations	301 500,00 €
Autres produits de gestion courante	14 500,00 €
Produits financiers	750,00 €
Résultat reporté	956 813,97 €
TOTAL	4 103 223,97 €

Spécificités 2026

Le budget primitif 2026 a pu être bâti en partie sur le réalisé de l'année 2025.

Compte-tenu du contexte économique actuel, il a fallu tenir compte de l'inflation importante d'ores et déjà subie.

Pour contenir au maximum les augmentations diverses, la municipalité a mis en place un plan de sobriété énergétique depuis 2023 permettant de réduire les consommations énergétiques de la collectivité tant au niveau du gaz (coupure ou réduction du chauffage lorsque les bâtiments sont inoccupés, baisse du chauffage dans les salles ou s'exercent des activités sportives, coupure de certains chauffe-eau...) que de l'électricité (extinction nocturne de l'éclairage public entre 22h30 et 06h00 effective depuis le 15 mars 2023).

L'ombrière photovoltaïque édifiée dans la cour de l'Espace Pascale Paradis dont le fonctionnement est désormais effectif devrait permettre à la collectivité

de diminuer de manière significative sa facture annuelle d'électricité (autoproduction d'énergie pour alimenter les bâtiments communaux).

En parallèle, les charges sont rationalisées au maximum : à titre d'exemple, les crédits alloués à l'alimentation, au carburant, ou encore à l'achat de fournitures administratives n'ont pas été augmentés voire diminués depuis plusieurs années pour permettre d'augmenter certains crédits (par exemple, 60 000€ de crédits inscrits sur le budget primitif 2026 pour l'entretien des voiries contre 30 000€ inscrits en 2025) ou palier des hausses incompressibles sur d'autres postes de dépenses (notamment au chapitre 012 – charges de personnel et frais assimilés : frais CNRACL qui passent de 34,65% à 37,65% engendrant une augmentation de 39 500€, les charges patronales qui

augmentent de 12 906€ par rapport à l'exercice 2025, le « glissement-vieillesse-technicité » des agents qui induit une augmentation des traitements indiciaires...)

Du côté des recettes la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat devrait cette année encore subir une baisse conséquente (à ce jour, le montant précis n'est pas connu).

A noter également que la municipalité ne votera pas de hausse de ses taux d'imposition.

L'attribution de compensation versée par Troyes Champagne Métropole diminue de 5 700€ (- 7 400€ par rapport à l'exercice 2024) eu égard au transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme » et à la réalisation de travaux dans la rue des Perrières.



Section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir : projets d'achats ou de constructions à moyen ou long terme qui font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la commune.

Les dépenses d'investissement inscrites au Budget Primitif 2026 s'élèvent à 890 597.50 € et correspondent aux programmes suivants : acquisition de terrains (régularisation foncière au droit de la parcelle cadastrée section AT n°239 sise 2, rue Edouard Vaillant), travaux de voirie (fin des travaux de requalification de la rue du Sentier des Grèves comprenant désimperméabilisation, renaturation et sécurisation), travaux dans les bâtiments communaux, subventions d'équipement pour dépenses d'éclairage public/feux tricolores (rénovation de l'ensemble de l'installation communale d'éclairage public de la rue du Sentier des Grèves avec passage à la technologie led – travaux réalisés en 2025 mais pas encore facturés),

acquisition de gros matériel, construction et extension de réseaux, construction d'un bâtiment périscolaire (reste une facture en attente), acquisition de matériel informatique pour les différents services, fin de l'opération de construction d'une ombrière photovoltaïque dans la cour de l'Espace Pascale Paradis et travaux de construction de terrains de tennis couverts (incluant la requalification des terrains existants et des travaux annexes) au complexe sportif André Gravelle.

Les recettes d'investissement inscrites au Budget Primitif 2026 sont évaluées à 890 597.50 € et sont constituées de l'autofinancement communal, du Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA), de la Taxe d'Aménagement, de subventions, du produit des amortissements des subventions d'équipement, d'un excédent de fonctionnement capitalisé ainsi que des Restes A Réaliser Recettes de l'exercice 2025.



BUDGET PRIMITIF 2026

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Solde d'exécution reporté	23 977,20 €
Opérations d'équipement	543 620,30 €
Emprunts	323 000,00 €
TOTAL	890 597,50 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Subventions d'investissement	97 300,00 €
Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	155 000,00 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	387 542,50 €
Virement de la section de fonctionnement	200 000,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 755,00 €
TOTAL	890 597,50 €

L'endettement

POUR MÉMOIRE :

- **sur l'exercice 2023**, un emprunt a été soldé (construction de la salle socioculturelle Deterre Chevalier).
- **sur l'exercice 2022**, deux emprunts avaient déjà été soldés (construction de la salle d'évolution n°2 à l'espace Pascale Paradis et construction de l'ancien restaurant scolaire).
- **Sur l'exercice 2025**, deux emprunts ont été contractés pour financer les travaux de requalification de la rue du Sentier des Grèves :
 - un prêt principal d'un montant de 700 000€ (sept cent mille euros) ;
 - un crédit relai d'un montant de 140 000€ (cent quarante mille euros) dont le remboursement total est prévu sur l'exercice budgétaire 2026.

Annuité 2026	182 179,69 €
Remboursement prêt relai	140 000,00 €
Intérêts 2026 (annuité 2026)	43 797,70 €
Intérêts du prêt relai	4 480,00 €
TOTAL	370 457,39 €

Capital restant dû au 01/01/2026	2 091 466 €
Ratio dette/habitant au 01/01/2026	639,98 €
Nombre d'habitants au 01/01/2026	3 268 habitants

*somme maximale (variable en fonction de la date effective de remboursement anticipé du prêt relai (sans frais)

Présentation des commissions municipales

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE



■ **Vice-Président :**
Philippe Leclercq

Composition

■ **Président :** Adrien Nieuwmunster (Maire)

■ **Membres :** Régine Merrad, Maryse Petit, Pascal Dautrevaux, Anne Pas, Jean-Charles Bayol, Jean-Marc Bussy, Arlette Lejeune, Denis Martzel, Lucien Spilmann, Cécile Philippon, Nathalie Ternel.

Présentation

Cette commission joue un rôle transversal touchant à tous les aspects de la vie des Patrocliens. Elle prépare la commune aux enjeux climatiques et œuvre pour la préservation de notre cadre de vie.

Nos missions



Économies d'énergie et déploiement des voies douces



Végétalisation de la commune et adaptabilité au réchauffement climatique



Préservation des ressources en eau potable et de la biodiversité



Gestion des espèces invasives et mise en avant du patrimoine historique

COMMISSION URBANISME ET VOIRIE



■ **Vice-Présidente :**
Maryse Petit

Composition

■ **Président :** Adrien Nieuwmunster (Maire)

■ **Membres :** Régine Merrad, Philippe Leclercq, Jean-Charles Bayol, Anne Pas, Pascal Dautrevaux, Joël François, Denis Martzel, Marylène Métry, Jean-Marc Bussy, Amélie Ramet-Loubière, Lucien Spilmann, Eric Maclou.

Présentation

L'enjeu majeur est de permettre aux habitants de mieux circuler, en toute sécurité, tout en modernisant durablement nos infrastructures.

Nos missions



Entrée de ville :

Mise en œuvre du rond-point et élargissement du Pont de Seine pour fluidifier le trafic et améliorer la qualité de l'air



Modernisation des voiries :

Rénovation des quartiers (type rues Saint-Patrocle, Paul Lafargue) avec des concepts innovants (trottoirs drainants, éclairage LED, enfouissement des réseaux)

COMMISSION BÂTIMENTS ET TRAVAUX



■ **Vice-Président :**
Jean-Charles Bayol

Composition

■ **Président :** Adrien Nieuwmunster (Maire)

■ **Membres :** Régine Merrad, Philippe Leclercq, Maryse Petit, Anne Pas, Pascal Dautrevaux, Joël François, Jean-Marc Bussy, Ludovic Crete, Amélie Ramet-Loubière, Eric Maclou.

Présentation

L'entretien, l'adaptation et la modernisation de nos bâtiments communaux sont au cœur de notre action pour répondre au mieux aux besoins des habitants et aux enjeux de demain.

Nos missions



Performance énergétique :
Rendre les bâtiments plus économes (isolation, éclairage LED, chauffage décarboné) et améliorer la qualité de l'air, notamment à l'école Jules Ferry



Installations sportives :
Rénovation et agrandissement, avec construction de deux nouveaux terrains de tennis couverts, le passage en LED de l'éclairage du football et la création de places de parking.



Adaptation du patrimoine :
Transformer et adapter les infrastructures existantes aux nouveaux usages des concitoyens.



COMMISSION COHÉSION DE LA POPULATION, FÊTES ET CÉRÉMONIES



■ **Vice-Présidente :**
Régine Merrad

Composition

■ **Président :** Adrien Nieuwmunster (Maire)

■ **Membres :** Philippe Leclercq, Anne Pas, Pascal Dautrevaux, Marie-Christine Ferrari-Buteau, Denis Martzel, Marylène Metry, Arnaud Pomarède, Ludovic Crete, Lucien Spilmann, Nathalie Trenel, Pierre-Alec Gadroy.

Présentation

L'objectif est d'accompagner tous les Patrocliens en renforçant le lien social et la solidarité intergénérationnelle.

Nos missions



Amélioration de l'aide et de la protection des habitants via les actions du CCAS



Actions en faveur de nos aînés (colis de Noël, Saint-Patrocle)



Organisation des cérémonies patriotiques et de la Fête Nationale



Soutien aux animations avec le concours du comité des fêtes et des associations

COMMISSION COMMUNICATION



■ **Vice-Président :**
Arnaud Pomarède

Composition

■ **Président :** Adrien Nieuwmunster
(Maire)

■ **Membres :** Régine Merrad,
Philippe Leclercq, Maryse Petit,
Jean-Charles Bayol, Anne Pas,
Pascal Dautrevaux,
Joël François, Ludovic Crete,
Cécile Moya.

Présentation

L'information est le ciment de notre vie locale. Entre l'évolution de nos mobilités et le dynamisme de nos commerces, nous nous engageons à vous délivrer une information claire et réactive. Via la revue « *le Patrolien* » ou nos outils numériques, notre priorité est de valoriser Saint Parres.

Nos priorités



Efficacité & Cohérence :
Centralisation de l'information via un nouveau site web lié à Intramuros



Accompagnement des travaux : Valorisation du « mieux-vivre » de demain (mobilités douces)



Éco-responsabilité :
Réflexion sur une dématérialisation équilibrée pour protéger l'environnement sans isoler nos aînés



Vitrines locales :
Soutien à l'attractivité des commerçants et associations.

COMMISSION CULTURE



■ **Vice-Présidente :**
Anne Pas

Composition

■ **Président :** Adrien Nieuwmunster
(Maire)

■ **Membres :** Régine Merrad, Philippe Leclercq, Maryse Petit, Pascal Dautrevaux, Joël François, Jacqueline Stevens, Ludovic Crete, Cécile Moya, Lucien Spilmann, Nathalie Trenel, Pierre-Alec Gadroy.

Présentation

La culture est ce qui nous rassemble. Notre fil rouge est d'en faire un plaisir partagé, accessible à tous, créateur de souvenirs communs. Si les temps forts comme la Fête de la musique et les chorales de l'Avent perdurent, nous souhaitons imaginer de nouveaux rendez-vous autour du patrimoine et de l'identité locale.

Nos missions



Faire vivre la culture au cœur de la commune en lien avec l'environnement et le patrimoine



Renforcer les liens entre la bibliothèque, l'école et les accueils de loisirs



Créer un nouvel événement culturel annuel attendu de tous

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE



■ **Vice-Président :**
Jean-Marc Bussy

Composition

- **Président :** Adrien Nieuwmunster (Maire)
- **Membres :** Régine Merrad, Philippe Leclercq, Jean-Charles Bayol, Anne Pas, Pascal Dautrevaux, Marylène Metry, Arnaud Pomarède, Ludovic Crete, Nathalie Trenel, Pierre-Alec Gadroy.

Présentation

Véritable maillon essentiel, la vie associative tisse du lien entre les générations et favorise l'échange. La municipalité s'engage à soutenir activement le monde associatif local pour l'épanouissement de tous.

Nos missions



Soutenir et accompagner les acteurs associatifs dans leurs projets quotidiens



Favoriser la rencontre et l'activité commune entre les habitants



Garantir le « bien vivre ensemble » à Saint Parres

COMMISSION JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES



■ **Vice-Président :**
Pascal Dautrevaux

Composition

- **Président :** Adrien Nieuwmunster (Maire)
- **Membres :** Régine Merrad, Philippe Leclercq, Maryse Petit, Jean-Charles Bayol, Anne Pas, Marie-Christine Ferrari-Buteau, Jean-Marc Bussy, Jacqueline Stevens, Marylène Metry, Ludovic Crete, Nathalie Trenel, Pierre-Alec Gadroy.

Présentation

Cette commission, supervisée par Monsieur le Maire Adrien Nieuwmunster, place toute son énergie au service des jeunes Patrocliens à travers de nombreux dossiers transversaux.

Nos missions



Affaires scolaires et restauration scolaire



Gestion des accueils collectifs de mineurs (ACM) : accueils de loisirs, périscolaire, extrascolaire et mercredis



Accompagnement des missions de l'éducatrice de rue



Pérennisation du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)



Relations avec les parents d'élèves



Poursuite de l'aménagement de la cour d'école



Création d'un centre ados

Extrait de la séance du conseil du 3 mars 2026

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2026

DÉCIDE de :

■ **Fixer** les taux d'imposition des taxes locales pour l'année 2026 comme suit (maintien des taux précédents) :

- **40,77 %** pour le foncier bâti
- **21,38 %** pour le foncier non bâti
- **11,51 %** pour la taxe d'habitation (résidences secondaires)

■ **Charger** Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux et à la DDFIP.

BUDGET PRIMITIF 2026

DÉCIDE :

■ **D'approuver** le Budget Primitif 2026 tel que présenté en annexe, incluant la reprise anticipée des résultats 2025.

■ **D'autoriser** Monsieur le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre (hors personnel) dans la limite de **7,5 %** des dépenses réelles de chaque section.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE SERVICE PARTAGÉ AVEC TROYES CHAMPAGNE MÉTROPOLE

DÉCIDE :

■ **D'approuver** le renouvellement de la convention de service partagé avec Troyes Champagne Métropole.

■ **D'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention avec Troyes Champagne Métropole.

APPROBATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

DÉCIDE :

■ **D'approuver** le projet de Plan Communal de Sauvegarde de la commune de Saint Parres aux Tertres.

■ **D'autoriser** Monsieur le Maire à prendre l'arrêté d'application du Plan Communal de Sauvegarde.

CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT (ANIMATEUR CATÉGORIE B)

DÉCIDE :

■ **D'approuver** le recrutement d'un agent contractuel sur un grade d'Animateur (Catégorie B) suite à une recherche infructueuse de candidat statutaire.

■ **De confirmer** la mise à jour du tableau des effectifs.

■ **De préciser** que ces dispositions prendront effet au **25 mars 2026**.

EXTRAIT DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 21 MARS 2026

DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

DÉCIDE :

■ **De fixer** à six le nombre d'adjoints au Maire de la commune de Saint Parres aux Tertres, conformément aux limites fixées par le Code Général des Collectivités Territoriales (30 % de l'effectif légal).

ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

DÉCIDE :

■ **De proclamer** élus adjoints au Maire, suite au scrutin de liste, les conseillers municipaux suivants :

- **1^{er} adjoint** : Madame Régine MERRAD
- **2^{ème} adjoint** : Monsieur Philippe LECLERCQ
- **3^{ème} adjoint** : Madame Maryse PETIT
- **4^{ème} adjoint** : Monsieur Jean-Charles BAYOL
- **5^{ème} adjoint** : Madame Anne PAS
- **6^{ème} adjoint** : Monsieur Pascal DAUTREVAUX

DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

DÉCIDE de donner délégation à Monsieur le Maire pour :

■ **Prendre toute décision** concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres inférieurs aux seuils définis par décret.

■ **Passer les contrats d'assurance** et accepter les indemnités de sinistre.

■ **Créer, modifier ou supprimer** les régies comptables nécessaires aux services.

■ **Prononcer la délivrance** et la reprise des concessions dans les cimetières.

■ **Accepter les dons et legs** sans conditions ni charges.

■ **Décider l'aliénation** de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600,00 €.

■ **Fixer les rémunérations** et régler les frais des auxiliaires de justice et experts.

■ **Intenter au nom de la commune** les actions en justice ou défendre la commune.

■ **Régler les conséquences** d'accidents de véhicules municipaux jusqu'à 10 000,00 €.

■ **Autoriser le renouvellement** de l'adhésion aux associations.

■ **Demander l'attribution** de subventions auprès de tout organisme financeur.

CHOIX DU MODE DE PUBLICITÉ DES ACTES LOCAUX

DÉCIDE :

■ **D'approuver** la publication des actes réglementaires et des décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel par voie d'affichage à l'Hôtel de Ville.



Extrait de la séance du conseil du 7 avril 2026

INDEMNITÉS DE FONCTIONS DES ÉLUS

DÉCIDE :

D'allouer au Maire, aux Adjointes et aux Conseillers Municipaux Délégués, à compter de la date d'installation du conseil, les indemnités de fonctions prévues par le CGCT.

- De préciser que l'enveloppe globale respecte les taux plafonds, soit :
 - 55,7 % de l'indice brut terminal pour le Maire.
 - 21,38 % de l'indice brut terminal pour les Adjointes.
- De confirmer la revalorisation automatique de ces indemnités selon l'évolution de la valeur du point d'indice de la fonction publique.

COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

DÉCIDE de fixer la composition des commissions comme suit :

- Cohésion de la Population, Fêtes et Cérémonies : 12 membres.
- Environnement et Cadre de Vie : 12 membres.
- Urbanisme et Voirie : 12 membres.
- Patrimoine Bâti Communal : 11 membres.
- Vie Culturelle : 12 membres.
- Jeunesse, Affaires Scolaires et CMJ : 12 membres.
- Communication : 10 membres.
- Vie Associative : 12 membres.

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AUX ORGANISMES EXTÉRIEURS

DÉCIDE de désigner :

- CCAS : Régine MERRAD, Arlette LEJEUNE, Ludovic CRETE, Lucien SPILMANN.
- Caisse des Écoles : Maryse PETIT, Pascal DAUTREVAUX, Jean-Marc BUSSY, Ludovic CRETE, Pierre-Alec GADROY.
- Correspondant Incendie et Secours : Joël FRANÇOIS.
- Correspondant Défense : Ludovic CRETE.
- Prévention Routière : Arnaud POMAREDE.

PRÉSENTS DE LA COLLECTIVITÉ (MANDAT 2026-2032)

DÉCIDE d'autoriser Monsieur le Maire à acquérir des présents pour :

- Le Noël des enfants du personnel, du personnel et des élus.
- Les colis des aînés (plus de 70 ans).
- Les événements de vie (naissances, mariages, baptêmes civils).
- Les stagiaires de longue durée et les membres du CMJ.
- Les hommages lors d'obsèques d'élus ou d'agents.



Collecte de sang

Une nouvelle opération de collecte de sang aura lieu le **jeudi 6 août 2026, de 15h à 19h, dans la salle Deterre Chevalier**. Vous aurez la possibilité de vous inscrire en ligne sur :

- mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Nous vous attendons nombreux pour ce geste de solidarité.



Plan communal de sauvegarde

Ressources mobilisables

Le plan communal de sauvegarde (PCS) organise, sous l'autorité du maire, la préparation et la réponse au profit de la population lors des situations de crise. Afin de s'y préparer au mieux, chaque année, la commune recense, d'une part, les personnes vulnérables (cf. *Le Patroclien* n°166 de décembre 2024) et, d'autre part, les ressources mobilisables (personnes

bénévoles pouvant apporter leur aide, matériels divers et lieux d'hébergement potentiels).

Si vous êtes susceptible de pouvoir contribuer à la gestion d'une crise, nous vous remercions de bien vouloir compléter le coupon ci-dessous et de le retourner à la mairie de Saint Parres aux Tertres.

Merci pour votre contribution.

PERSONNES BÉNÉVOLES POUVANT APPORTER LEUR AIDE			
NOM / PRÉNOM	ADRESSE	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE	COMPÉTENCES PARTICULIÈRES*

*pompier, médecin, infirmier, langue étrangère, interprète (langage des signes), autres ...

MATÉRIEL* DÉTENU POUVANT ÊTRE UTILE				
TYPE DE MATÉRIEL OU DE VÉHICULE**	NOM DU PROPRIÉTAIRE	ADRESSE	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE	OBSERVATIONS

*engin de levage, pompe, remorque, tracteur, groupe électrogène, tronçonneuse, autres ...

**s'il s'agit d'un véhicule, renseigner l'immatriculation dans la colonne « observations »

LIEUX D'HÉBERGEMENT (autre que le domicile) POUVANT ACCUEILLIR TEMPORAIREMENT DES PERSONNES				
TYPE (gîte, grange, autres ...)	ADRESSE	COORDONNÉES DE CONTACT (NOM + NUMÉRO DE TÉLÉPHONE)	CAPACITÉ D'ACCUEIL	OBSERVATIONS*

*présence de chauffage, d'une cuisine (frigo, plaque de cuisson, etc.), de sanitaires (wc, douche, etc.)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la commune de Saint Parres aux Tertres pour le plan communal de sauvegarde. La base légale du traitement est le consentement. Les données collectées seront communiquées au seul destinataire suivant : la commune de Saint Parres Aux Tertres. Les données sont conservées pendant un an. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le service chargé de l'exercice de ces droits : Direction Générale des Services de la commune de Saint Parres aux Tertres - CS 40064 - 10092 Troyes cedex. Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Inscription au registre des personnes vulnérables 2026



PERSONNES ÂGÉES OU HANDICAPÉES OU ISOLÉES

Conformément aux dispositions des articles L.121-6-1 et R.121-2 à R.121-12 du Code de l'action sociale et de la famille, les mairies doivent disposer d'un registre nominatif destiné à inscrire les personnes âgées ou en situation de handicap qui en font la demande. **Ce registre permet d'identifier les personnes vulnérables qui peuvent, en cas d'urgence, avoir besoin d'une aide sanitaire ou sociale.**

Le maire doit recenser, à titre préventif et à leur demande ou à la requête d'un proche ou d'un tiers, les personnes répondant à certains critères, à savoir :

- les personnes adultes handicapées
- les personnes âgées de plus de 65 ans
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail

Celles qui vivent seules ou sont isolées familialement, géographiquement, affectivement, et/ou celles qui présentent des difficultés à se déplacer seules à l'intérieur ou à l'extérieur du logement ou un handicap entravant leur autonomie, et/ou celles qui résident dans un logement inadapté,

afin d'établir une liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas de risques exceptionnels et de déclenchement : **du plan Grand froid, du plan Canicule, du plan Communal de Sauvegarde.**

Si ces critères vous concernent ou si vous connaissez une personne se trouvant dans ce cas, veuillez prendre contact avec la mairie pour l'inscription sur le registre nominatif des personnes vulnérables.

COUPON-REPONSE REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES 2026

(à retourner à la mairie de Saint Parres aux Tertres)

Je soussigné(e) (nom et prénom).....

autorise la commune à m'inscrire demande à la commune l'inscription de la personne ci-dessous mentionnée ⁽¹⁾

sur le registre nominatif des personnes vulnérables (personnes âgées ou handicapées) créé dans le cadre du plan national Grand Froid, du plan national Canicule et du plan Communal de Sauvegarde.

Coordonnées de la personne à inscrire :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse : Téléphone :

Personne à prévenir en cas d'urgence (nom, prénom et n° de téléphone)

Coordonnées du médecin traitant :

Coordonnées du service intervenant à domicile :

(1) Veuillez préciser vos coordonnées (nom, prénom, adresse et n° de téléphone)

.....

Date :

Signature :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Saint Parres aux Tertres pour le plan national Grand froid, le plan national Canicule et le plan Communal de Sauvegarde pour la protection des personnes âgées ou fragiles. La base légale du traitement est le consentement. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Saint Parres Aux Tertres. Les données sont conservées le temps de votre domiciliation dans la commune de Saint Parres aux Tertres. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le service chargé de l'exercice de ces droits : Direction Générale des Services de la commune de Saint Parres aux Tertres - CS 40064 - 10092 Troyes cedex. Si vous estimez, après nous avoir contacté, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.



Les accueils de loisirs

Retour sur les vacances de printemps

MATERNELS (3-5 ANS)

Durant les vacances de printemps 2026, l'accueil de loisirs maternel de Saint Parres aux Tertres a accueilli 32 enfants (17 garçons et 15 filles), issus de l'école de la commune ainsi que quelques enfants extérieurs. Encadrés par trois animatrices dynamiques - Constance, Charlie et Yoceline - les enfants ont vécu dix jours riches en découvertes, en rires et en créativité.

Le fil conducteur pour cette grande aventure était : Madagascar.

Une sortie nature a été proposée le mardi 14 avril : 17 enfants sont partis à la découverte de la ferme Terra Nova Farm Family. Entre pique-nique en plein air et rencontre avec de nombreux animaux – dont les surprenants alpagas – les enfants ont vécu une journée dépaysante et pleine d'émerveillement.

Un grand jeu plein d'aventures a été organisé le vendredi 17 avril. Place à l'imaginaire avec un grand jeu autour des lémuriens ! Charlie, déguisée en petit lémurien farceur, avait « volé » les affaires des enfants lors d'un voyage fictif à Madagascar. Les enfants ont



relevé des défis pour récupérer leurs valises, dans une ambiance ludique et pleine d'énergie. Ils ont beaucoup ri et poursuivi ce lémurien coquin !

Le jeudi 25 avril, **une vingtaine d'enfants ont participé à un atelier chant, danse et musique** avec la troupe PERCULOVA. Ils ont découvert les rythmes africains aux côtés de musiciens aguerris et d'une danseuse professionnelle, un moment fort en expression corporelle et en ouverture culturelle.

Pendant ces dix jours, les enfants ont également participé à de nombreuses activités :

- **Créations manuelles** (tambourins, bâtons de pluie, coraux colorés)
- **Activités physiques** (danse, hula-hoop, jeux de ballon)
- **Atelier cuisine** avec la fabrication de crêpes

Ces vacances ont été placées sous le signe du partage, de la créativité et de la découverte, pour le plus grand plaisir des enfants et de l'équipe encadrante.





ÉLÉMENTAIRES (6-10 ANS)

Durant les vacances de printemps 2026, l'accueil de loisirs élémentaire de Saint Parres aux Tertres a accueilli 50 enfants inscrits (30 garçons et 20 filles), avec une moyenne d'une trentaine d'enfants présents chaque jour. Encadrés par quatre animateurs - Benjamin, Issam, Pierre et Mathéo - les enfants ont vécu deux semaines dynamiques, entre sport, découvertes et aventures collectives.

Découverte du monde équestre : le mercredi 15 avril, une vingtaine d'enfants ont participé à une sortie au centre équestre de Villechétif.

Au programme : initiation à l'équitation, découverte du cheval, soins aux animaux et premières sensations à cheval, avec même quelques exercices de gymnastique acrobatique. Une matinée riche en émotions et en apprentissages.

Une journée sportive inter-centres : le jeudi 23 avril, 12 enfants accompagnés de Mathéo ont participé à l'Oval Cup. Cette rencontre inter-centres leur a permis de s'initier au rugby, de participer à des ateliers et à des matchs dans une ambiance conviviale et sportive.

Cap sur Madagascar ! Les vendredis 17 et 24 avril, les enfants ont pris part à de grands jeux sur le thème de Madagascar. À travers défis, épreuves et activités variées, ils ont exploré les richesses de l'île, développé leur esprit d'équipe et relevé de nombreux challenges aux côtés de leurs animateurs.

Ouverture culturelle et musicale : le mardi 21 avril au matin, les enfants ont participé à un atelier musique et découverte des rythmes africains avec l'intervenant

PERCULOVA. Un moment rythmé, ludique et enrichissant, favorisant l'expression et la découverte culturelle.

Des vacances actives et enrichissantes : entre sorties, activités sportives, jeux collectifs et découvertes culturelles, ces vacances ont permis aux enfants de s'épanouir, de partager et de vivre de belles expériences au sein de l'accueil de loisirs.

À bientôt pour de nouvelles aventures !



Malheureusement, il n'y a pas eu de club ados durant ces vacances car il y avait trop peu d'inscrits. Les enfants en CM2 qui passent en sixième à la rentrée de septembre 2026 seront accueillis dès cet été au club ados.

Inscriptions aux accueils de loisirs d'été



Juillet et août 2026

MODALITÉS D'ACCUEIL

POUR LES ENFANTS ÂGÉS DE 3 à 6 ANS (scolarisés en maternelle) :

L'accueil de loisirs aura lieu à l'école maternelle.

- **Horaires** : du lundi au vendredi, de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15.

POUR LES ENFANTS DE PLUS DE 6 ANS (scolarisés en élémentaire) :

L'accueil de loisirs aura lieu à l'Espace Pascale Paradis.

- **Horaires** : du lundi au vendredi, de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15.

POUR LES JEUNES SCOLARISÉS AU CM2, AU COLLÈGE ET JUSQU'À 17 ANS (inclus) :

L'accueil des ados aura lieu à l'école Brossolette.

- **Horaires** : de 14h à 18h15 (sauf les journées de sorties exceptionnelles).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions sont à faire via **LE PORTAIL FAMILLE**

Pour y accéder, rendez-vous sur le site :

www.sympart.com (onglet « espace famille »)

- Les inscriptions se feront en **journée complète**, avec ou sans cantine.

- Date limite d'inscription, de modification ou d'annulation : **7 jours avant le début des vacances.**

- Le nombre de places étant limité, les inscriptions des dossiers se feront **par ordre d'arrivée** et en respectant les dates en fonction de votre lieu d'habitation.

- **Pour toute question, envoyez un mail à :**
inscriptionsympart@saintparresauxtertres.fr

Calendrier des périodes et inscriptions

- **Période d'accueil** :
 - du lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet
 - du lundi 17 au lundi 31 août
- **Inscriptions enfants domiciliés et/ou scolarisés dans la commune** :
 - du lundi 8 juin au vendredi 26 juin
- **Inscriptions enfants extérieurs à la commune** :
 - du lundi 15 juin au vendredi 26 juin



14, rue de la gare
10800 Buchères

Bureau : **03 25 73 19 73**

Fax : 03 25 41 99 65

contact@brm.fr

www.brm.fr



**TAXI DE BREVIANDES
TAXIS SAVINIENS
TAXIS DE SAINT-PARRES**

SARL GCG

transport de malades assis
5 véhicules à votre service

06 16 964 965 06 64 51 48 74

06 84 82 82 64

taxis.saviniens@orange.fr

commune de sainte-sméne
commune de Saint parres aux tertres
commune de Breviandes

Tranquillité publique

les règles de bon voisinage



Le respect du repos d'autrui est essentiel pour maintenir une cohabitation harmonieuse. Le point sur la réglementation en vigueur concernant les nuisances sonores.

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

Conformément à l'arrêté préfectoral N°08-2432 (Art. 10) et au Code de la santé publique (Art. R.1334-30), les occupants de locaux privés doivent prendre toutes les mesures pour que leurs travaux ne nuisent pas au voisinage.

Une nuisance sonore est caractérisée par l'un des trois critères suivants :

- La durée
- La répétition
- L'intensité

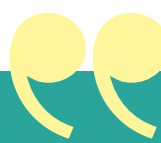
CAS PARTICULIER : LES ABOIEMENTS

Il est rappelé que les nuisances sonores causées par les aboiements de chiens peuvent constituer un trouble anormal du voisinage dès lors qu'elles portent atteinte à la tranquillité publique.

SANCTIONS

En cas de non-respect de ces dispositions, l'infraction est passible d'une contravention de 3^{ème} classe pouvant s'élever jusqu'à **450 €**.

Note : Le civisme et le dialogue entre voisins restent les meilleurs outils pour prévenir les litiges et assurer la sérénité de tous dans la commune.



HORAIRES AUTORISÉS POUR LE BRICOLAGE ET LE JARDINAGE

L'usage d'outils ou engins bruyants (tondeuse à moteur thermique, tronçonneuse, bétonnière, perceuse etc.) est limité aux créneaux suivants :

Jours	Matin	Après-midi
Du lundi au samedi	8h30 à 12h	13h30 à 19h30
Dimanches et jours fériés	Interdiction totale	Interdiction totale

OUVERT 7j/7

Boulangers de père en fils depuis 1941

BOULANGERIE PLIQUE

Pascal PLIQUE

126 rue de Preize 10000 Troyes
03.25.76.13.33

18 Av. du Général de Gaulle 10410 Saint Parres aux Tertres
03.25.80.26.94

mail : fournil.plique@orange.fr

T DU TERTRE

20 rue du sentier des grèves
10410 St Parres aux Tertres

VTC, Transport de personnes **0638497847**

taxi.dutertre@orange.fr
www.taxidutertre.com



CALENDRIER 2026 - 2027

COLLECTE DE VOS DÉCHETS

N'OUBLIEZ PAS
DE SÉPARER VOS DÉCHETS
LA VENTE AU SOIN
DU JOUR DE COLLECTE

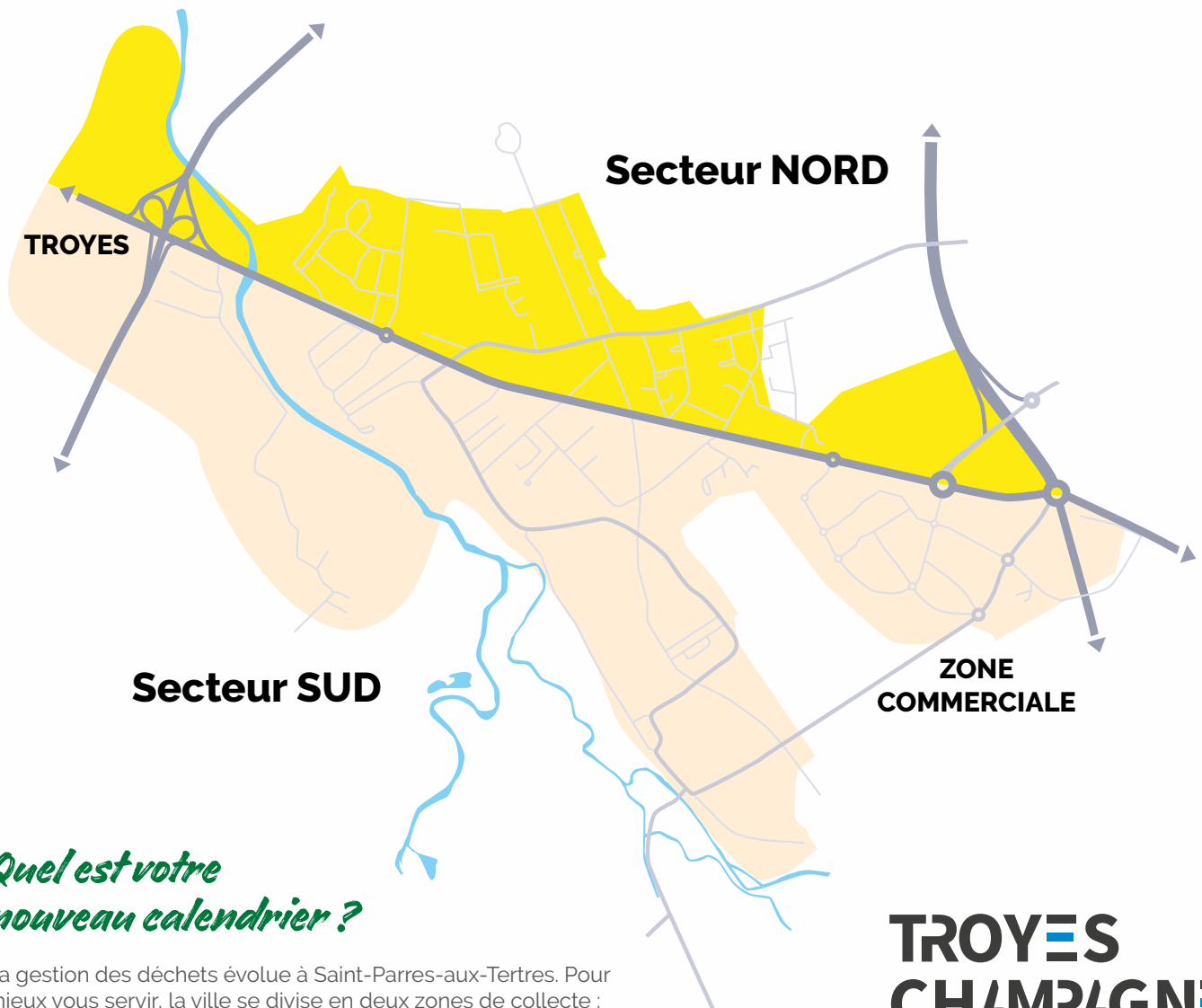
- Ordures ménagères
- Tri
- Déchets verts
- Jours de collecte reportés
- Semaines impaires

SECTEUR NORD

MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL
ven 01	lun 01	mer 01	ven 01	mar 01	ven 01	dim 01	mar 01	ven 01	lun 01	mer 01	ven 01
dim 02	mer 02	ven 02	dim 02	mar 02	ven 02	dim 02	mer 02	ven 02	lun 02	mer 02	ven 02
lun 03	jeu 03	sam 03	lun 03	jeu 03	dim 03	lun 03	jeu 03	sam 03	mar 03	ven 03	dim 03
mer 04	ven 04	dim 04	mer 04	ven 04	lun 04	mer 04	ven 04	dim 04	jeu 04	sam 04	lun 04
ven 05	dim 05	lun 05	ven 05	dim 05	mar 05	ven 05	dim 05	mer 05	ven 05	lun 05	mer 05
dim 06	lun 06	mer 06	dim 06	jeu 06	dim 06	lun 06	mer 06	ven 06	dim 06	mer 06	ven 06
lun 07	mer 07	ven 07	lun 07	mer 07	ven 07	dim 07	lun 07	mer 07	ven 07	dim 07	lun 07
mer 08	ven 08	dim 08	mer 08	ven 08	lun 08	mer 08	ven 08	dim 08	jeu 08	sam 08	lun 08
ven 09	dim 09	lun 09	ven 09	dim 09	mar 09	ven 09	dim 09	mer 09	ven 09	lun 09	mer 09
dim 10	lun 10	mer 10	dim 10	jeu 10	dim 10	lun 10	mer 10	ven 10	dim 10	mer 10	ven 10
lun 11	mer 11	ven 11	lun 11	mer 11	ven 11	dim 11	lun 11	mer 11	ven 11	dim 11	lun 11
mer 12	ven 12	dim 12	mer 12	ven 12	lun 12	mer 12	ven 12	dim 12	jeu 12	sam 12	lun 12
ven 13	dim 13	lun 13	ven 13	dim 13	mar 13	ven 13	dim 13	mer 13	ven 13	lun 13	mer 13
dim 14	lun 14	mer 14	dim 14	jeu 14	dim 14	lun 14	mer 14	ven 14	dim 14	mer 14	ven 14
lun 15	mer 15	ven 15	lun 15	mer 15	ven 15	dim 15	lun 15	mer 15	ven 15	dim 15	lun 15
mer 16	ven 16	dim 16	mer 16	ven 16	lun 16	mer 16	ven 16	dim 16	jeu 16	sam 16	lun 16
ven 17	dim 17	lun 17	ven 17	dim 17	mar 17	ven 17	dim 17	mer 17	ven 17	lun 17	mer 17
dim 18	lun 18	mer 18	dim 18	jeu 18	dim 18	lun 18	mer 18	ven 18	dim 18	mer 18	ven 18
lun 19	mer 19	ven 19	lun 19	mer 19	ven 19	dim 19	lun 19	mer 19	ven 19	dim 19	lun 19
mer 20	ven 20	dim 20	mer 20	ven 20	lun 20	mer 20	ven 20	dim 20	jeu 20	sam 20	lun 20
ven 21	dim 21	lun 21	ven 21	dim 21	mar 21	ven 21	dim 21	mer 21	ven 21	lun 21	mer 21
dim 22	lun 22	mer 22	dim 22	jeu 22	dim 22	lun 22	mer 22	ven 22	dim 22	mer 22	ven 22
lun 23	mer 23	ven 23	lun 23	mer 23	ven 23	dim 23	lun 23	mer 23	ven 23	dim 23	lun 23
mer 24	ven 24	dim 24	mer 24	ven 24	lun 24	mer 24	ven 24	dim 24	jeu 24	sam 24	lun 24
ven 25	dim 25	lun 25	ven 25	dim 25	mar 25	ven 25	dim 25	mer 25	ven 25	lun 25	mer 25
dim 26	lun 26	mer 26	dim 26	jeu 26	dim 26	lun 26	mer 26	ven 26	dim 26	mer 26	ven 26
lun 27	mer 27	ven 27	lun 27	mer 27	ven 27	dim 27	lun 27	mer 27	ven 27	dim 27	lun 27
mer 28	ven 28	dim 28	mer 28	ven 28	lun 28	mer 28	ven 28	dim 28	jeu 28	sam 28	lun 28
ven 29	dim 29	lun 29	ven 29	dim 29	mar 29	ven 29	dim 29	mer 29	ven 29	lun 29	mer 29
dim 30	lun 30	mer 30	dim 30	jeu 30	dim 30	lun 30	mer 30	ven 30	dim 30	mer 30	ven 30
lun 31	mer 31	ven 31	lun 31	mer 31	ven 31	dim 31	lun 31	mer 31	ven 31	dim 31	lun 31

SECTEUR SUD

MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL
ven 01	lun 01	mer 01	ven 01	mar 01	ven 01	dim 01	mar 01	ven 01	lun 01	mer 01	ven 01
dim 02	mer 02	ven 02	dim 02	mar 02	ven 02	dim 02	mer 02	ven 02	lun 02	mer 02	ven 02
lun 03	jeu 03	sam 03	lun 03	jeu 03	dim 03	lun 03	jeu 03	sam 03	mar 03	ven 03	dim 03
mer 04	ven 04	dim 04	mer 04	ven 04	lun 04	mer 04	ven 04	dim 04	jeu 04	sam 04	lun 04
ven 05	dim 05	lun 05	ven 05	dim 05	mar 05	ven 05	dim 05	mer 05	ven 05	lun 05	mer 05
dim 06	lun 06	mer 06	dim 06	jeu 06	dim 06	lun 06	mer 06	ven 06	dim 06	mer 06	ven 06
lun 07	mer 07	ven 07	lun 07	mer 07	ven 07	dim 07	lun 07	mer 07	ven 07	dim 07	lun 07
mer 08	ven 08	dim 08	mer 08	ven 08	lun 08	mer 08	ven 08	dim 08	jeu 08	sam 08	lun 08
ven 09	dim 09	lun 09	ven 09	dim 09	mar 09	ven 09	dim 09	mer 09	ven 09	lun 09	mer 09
dim 10	lun 10	mer 10	dim 10	jeu 10	dim 10	lun 10	mer 10	ven 10	dim 10	mer 10	ven 10
lun 11	mer 11	ven 11	lun 11	mer 11	ven 11	dim 11	lun 11	mer 11	ven 11	dim 11	lun 11
mer 12	ven 12	dim 12	mer 12	ven 12	lun 12	mer 12	ven 12	dim 12	jeu 12	sam 12	lun 12
ven 13	dim 13	lun 13	ven 13	dim 13	mar 13	ven 13	dim 13	mer 13	ven 13	lun 13	mer 13
dim 14	lun 14	mer 14	dim 14	jeu 14	dim 14	lun 14	mer 14	ven 14	dim 14	mer 14	ven 14
lun 15	mer 15	ven 15	lun 15	mer 15	ven 15	dim 15	lun 15	mer 15	ven 15	dim 15	lun 15
mer 16	ven 16	dim 16	mer 16	ven 16	lun 16	mer 16	ven 16	dim 16	jeu 16	sam 16	lun 16
ven 17	dim 17	lun 17	ven 17	dim 17	mar 17	ven 17	dim 17	mer 17	ven 17	lun 17	mer 17
dim 18	lun 18	mer 18	dim 18	jeu 18	dim 18	lun 18	mer 18	ven 18	dim 18	mer 18	ven 18
lun 19	mer 19	ven 19	lun 19	mer 19	ven 19	dim 19	lun 19	mer 19	ven 19	dim 19	lun 19
mer 20	ven 20	dim 20	mer 20	ven 20	lun 20	mer 20	ven 20	dim 20	jeu 20	sam 20	lun 20
ven 21	dim 21	lun 21	ven 21	dim 21	mar 21	ven 21	dim 21	mer 21	ven 21	lun 21	mer 21
dim 22	lun 22	mer 22	dim 22	jeu 22	dim 22	lun 22	mer 22	ven 22	dim 22	mer 22	ven 22
lun 23	mer 23	ven 23	lun 23	mer 23	ven 23	dim 23	lun 23	mer 23	ven 23	dim 23	lun 23
mer 24	ven 24	dim 24	mer 24	ven 24	lun 24	mer 24	ven 24	dim 24	jeu 24	sam 24	lun 24
ven 25	dim 25	lun 25	ven 25	dim 25	mar 25	ven 25	dim 25	mer 25	ven 25	lun 25	mer 25
dim 26	lun 26	mer 26	dim 26	jeu 26	dim 26	lun 26	mer 26	ven 26	dim 26	mer 26	ven 26
lun 27	mer 27	ven 27	lun 27	mer 27	ven 27	dim 27	lun 27	mer 27	ven 27	dim 27	lun 27
mer 28	ven 28	dim 28	mer 28	ven 28	lun 28	mer 28	ven 28	dim 28	jeu 28	sam 28	lun 28
ven 29	dim 29	lun 29	ven 29	dim 29	mar 29	ven 29	dim 29	mer 29	ven 29	lun 29	mer 29
dim 30	lun 30	mer 30	dim 30	jeu 30	dim 30	lun 30	mer 30	ven 30	dim 30	mer 30	ven 30
lun 31	mer 31	ven 31	lun 31	mer 31	ven 31	dim 31	lun 31	mer 31	ven 31	dim 31	lun 31



Quel est votre nouveau calendrier ?

La gestion des déchets évolue à Saint-Parres-aux-Tertres. Pour mieux vous servir, la ville se divise en deux zones de collecte :

- **Secteur NORD (coté Nagère / Villechétif)** : Tout ce qui se situe au nord de l'Avenue du Général de Gaulle, y compris les habitations bordant l'avenue (des deux côtés).
- **Secteur SUD (coté Stade Gravelle / Baires)** : Tout ce qui se situe au sud de l'Avenue du Général de Gaulle.

Attention : Les voiries classées difficiles pour la collecte des déchets (impasse, voie étroite...) seront collectées les mêmes jours que le secteur auxquelles elles appartiennent.

Référez-vous exclusivement aux deux calendriers ci-dessus pour connaître vos jours de passage.

TROYES
CHAMPAGNE
MÉTROPOLE





Piège pour frelon asiatique ▲

Les espèces invasives

Chenille processionnaire du pin Frelon asiatique

CES BÊTES INDÉSIRABLES !

Depuis quelques années, sûrement à cause du réchauffement climatique et de la mondialisation, nous avons vu apparaître sur notre commune des bêtes et des plantes indésirables qui, à certains moments de l'année, nous pourrissent la vie. Parmi celles-ci, il y en a deux particulièrement présentes et dérangeantes : **la chenille processionnaire du pin et le frelon asiatique**, avant l'arrivée probable du moustique tigre et d'une plante, l'ambroisie.

Des moyens de lutte existent pour limiter la propagation de ces espèces et c'est à chacun, sur ses propriétés, de les mettre en place. Sans une lutte collective, nous serons de plus en plus confrontés à des allergies persistantes, des piqûres plus que douloureuses pour nous et nos animaux domestiques, des frais d'élimination en augmentation constante et moins d'abeilles pour produire du bon miel. Pour vous aider à mieux les reconnaître et les combattre, vous trouverez ci-dessous leur fiche descriptive.

LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

Ces chenilles au corps foncé et à la tête noire, avec de nombreux poils orangés et des lignes noires sur le corps de maximum 40 mm, fréquentent presque uniquement les pins et les cèdres. Elles suivent un cycle un peu particulier : **de juin à août, les papillons sortent de terre et s'accouplent**, ils vont **pondre ensuite leurs œufs dans les conifères**,

qui éclosent de septembre à octobre.

Les chenilles, tout en consommant les épinettes du pin, fabriquent des nids en forme de bourse de soie, aux extrémités des branches. Et c'est **à partir de novembre qu'elles vont vouloir rejoindre le sol** en

processions pour se transformer en chrysalides. **C'est durant cette période, qui peut s'étendre jusqu'en mars**, qu'elles posent problème. Elles produisent des soies urticantes très volatiles.

Ces soies peuvent provoquer des irritations des voies respiratoires, des conjonctivites, des éruptions avec démangeaisons et, pour nos animaux domestiques, des inflammations des muqueuses. Les arbres qui les accueillent auront une croissance ralentie, une défoliation et seront plus sensibles aux maladies, à la sécheresse et aux insectes ravageurs.

Pour se protéger, il faut porter des vêtements longs, les rincer et se laver les cheveux en rentrant de balade. Il faut éviter les zones à risque durant la période des processions de chenilles et surtout ne pas chercher à manipuler les nids soyeux, même s'ils semblent inertes.

Les moyens de lutte sont peu nombreux, favoriser la présence de mésanges prédatrices des chenilles est un





premier geste. **De manière préventive, avant la migration, vous pouvez couper l'extrémité des branches basses avec une perche munie d'un échenilloir**, en ayant bien pris la précaution de protéger le corps et en particulier les mains, les yeux et la bouche. **Pour les branches hautes, seule la venue d'un élagueur bien équipé pourra éradiquer les cocons.** L'ensemble des cocons devra être incinéré.

On peut aussi, pour éviter la migration jusqu'au sol du jardin, **placer sur le tronc de l'arbre un piège écologique** encerclant celui-ci avec un sac rempli de terre de la base de l'arbre avec ses aiguilles comme appât. Le sac sera ensuite incinéré. Des professionnels avec du matériel adapté pourront effectuer ce travail ; il vous en coûtera une centaine d'euros par arbre.

Si la migration a commencé, vous pouvez ramasser toutes les chenilles avec une pelle, mains, corps et visage bien protégés, et veiller à éliminer celles-ci en les brûlant.

Malheureusement, dans la mesure où l'on ne peut pas arrêter les papillons et où la lutte n'est pas effectuée sur tout le territoire, les arbres seront régulièrement contaminés. À terme, la solution la plus radicale sera de supprimer tous les arbres à épines qui sont le seul support de l'espèce.

LE FRELON ASIATIQUE

Originaire du continent asiatique, **l'espèce a été introduite en France en 2004 dans la région Aquitaine**, via certainement des poteries importées de Chine. Le frelon asiatique, *Vespa velutina*, est souvent confondu avec le frelon européen, *Vespa crabro*. Des critères de reconnaissance simples permettent toutefois de les différencier. Un moyen de les distinguer facilement est la couleur. **Le frelon asiatique est en effet plus foncé que le frelon européen.** À distance, il apparaît globalement comme étant brun noir tandis que le frelon européen est beaucoup plus jaune.

La reproduction du frelon asiatique se déroule en plusieurs phases :

- **Phase d'hivernation (décembre à février) :** les reines fondatrices, fécondées par un ou plusieurs mâles à l'automne précédent, passent l'hiver dans des lieux isolés à l'abri des intempéries (litière du sol, souches pourries, toitures, pots...).
- **Phase de fondation (mars à juin) :** lorsque les températures deviennent favorables, les reines fondatrices s'activent pour fonder leurs nids. Une seule et unique reine par nid va pondre et élever seule les premières femelles ouvrières stériles.
- **Phase de croissance (juin à septembre) :** les ouvrières succèdent à la reine dans toutes les tâches d'entretien du nid (construction, protection) et du couvain (prédation, alimentation, nettoyage). La reine ne va se consacrer qu'à la ponte et ne sortira du nid que si la colonie délocalise vers un nouveau site.
- **Phase de reproduction (septembre à novembre) :** la reine va pondre des œufs qui donneront la génération de sexués mâles (œufs non fécondés) et femelles fertiles (œufs fécondés). L'accouplement des sexués a lieu à l'extérieur du nid après une phase d'essaimage. La vieille reine meurt pendant cette phase. Les ouvrières meurent pendant l'hiver et le nid se désagrège avec les intempéries.

Le frelon asiatique est peu agressif envers l'homme lorsqu'il est en solitaire. Sa piqûre n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe ou d'une abeille. **Par contre, il va défendre son nid si on s'en approche.** C'est une espèce prédatrice généraliste chassant de nombreux insectes (abeilles, guêpes, mouches, papillons...) et araignées pour nourrir ses larves. Il prélève aussi des morceaux de viande ou de poisson sur des charognes ou des étals des marchés. Les adultes se



nourrissent exclusivement de liquides sucrés (nectar, miellat, miel...) et de fruits mûrs (figues, pommes, poires, raisins...). Ils complètent cette alimentation en ingérant un liquide riche en protéines produit par les larves.

Les frelons asiatiques ont surtout un fort impact sur les ruchers car, non seulement ils prélèvent des abeilles, mais ils provoquent aussi, par leur présence permanente devant les ruches, un arrêt de l'activité de butinage. Si ses réserves de miel deviennent insuffisantes, la colonie d'abeilles peut mourir de faim au cours de l'hiver suivant. La prédation sur les abeilles domestiques a lieu durant la phase de croissance des nids, avec un maximum en août et en septembre. Les ouvrières se placent et se relaient en vol stationnaire à l'entrée de la ruche pour chasser les abeilles butineuses de retour à la ruche. Les abeilles capturées sont découpées pour ne conserver que le thorax riche en protéines, qui sera rapporté au nid pour nourrir les larves. Dans l'état actuel des connaissances, il est pour l'instant illusoire de croire que l'on pourra totalement éradiquer le frelon asiatique. En effet, **un seul nid de frelons asiatiques produit potentiellement assez de reines fondatrices pour repeupler un département entier.** Il faut donc apprendre à vivre avec. Il est toutefois possible de limiter son impact sur les ruches avec des moyens de lutte adaptés. Parmi ces solutions, **le piégeage des reines au printemps et surtout la destruction des nids à l'automne seraient une partie de la solution.** Cette dernière méthode est efficace mais ne peut être effectuée que par des professionnels, pour un coût d'environ 100 € à 150 € par intervention à la charge du propriétaire où se trouve le nid.

Sur Saint Parres aux Tertres, nous avons acquis 300 pièges et tentons l'expérience, comme cela a été fait sur Thennelières et Villechétif, de fournir gracieusement ces dispositifs avec appâts aux habitants pour qu'ils puissent les disposer dans leur jardin. **Ces pièges répartis sur l'ensemble de la commune auront peut-être un impact sur les populations de frelons locales et aideront nos pauvres abeilles, si nécessaires à la pollinisation, à survivre.**



À la bibliothèque...

SPECTACLE CHAPRISTI

Isabelle Cardon, de la *Compagnie Sycomore*, a enchanté les petits patrocliens en interprétant son spectacle « **Chapristi ! Mon œuf !** ». 50 enfants dont ceux qui fréquentent les accueils de loisirs ont eu le plaisir d'écouter des contes mis en musique à l'aide de balafon, de flexitone ou de djembé. L'histoire de la toute petite bonne femme et sa poule a accompagné celle du petit cochon têtù qui ne voulait pas rentrer à la maison. Un pur moment de complicité partagé !



était invité à venir vêtu d'une tenue de circonstance avec les coussins ou plaid. Claudette et Catherine, dans un joli décor nocturne illuminé de petites lumières chaleureuses, se sont lancées dans la lecture d'histoires du soir mises en musique par quelques instruments. **Les 45 participants ne sont repartis qu'après avoir partagé un goûter apéritif très apprécié avec boissons, gâteaux et confiseries.**

CLUB DE LECTURES

A l'issue d'une réunion que mène régulièrement Barbara Plestan, responsable de la bibliothèque,

avec son équipe de bénévoles, **Françoise P. a initié un club lecteurs**, ce dernier faisant appel au goût pour la lecture qui anime et unit chacune. Le rendez-vous est pris : elles se réuniront une fois par trimestre consacrant ces instants en moments de partage et de convivialité.

POÉSIE DE PAPIER

Les enfants sont gâtés avec les animations de la bibliothèque mais les adultes aussi. En effet, **des ateliers sont régulièrement menés les samedis matins**. Celui animé par Evelyne et Martine en avril **s'articulait autour de la poésie de papier** permettant à chaque participant de **confectionner un serre-livre** à l'aide de papier récupéré dans de vieux livres usagés. Autour d'un petit café offert par la municipalité, chacun a pu partager une matinée bien agréable !



LECTURES DU SOIR

Pour les plus grands, **les bénévoles de la bibliothèque ont proposé une belle soirée pyjama**. Chacun



JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DES BIBLIOTHÈQUES

Tous les ans, le Département offre, aux agents et bénévoles des bibliothèques et points lectures de l'Aube, l'occasion de se retrouver pendant une journée de rencontre et de travail. **Cette année, il s'agissait d'aborder les services que peuvent proposer les bibliothèques pour continuer à répondre aux besoins des usagers et à être attractives.**

Enjeux, panorama d'exemples inspirants, modalités concrètes de mises en œuvre y ont été évoqués. 5 membres de l'équipe de Saint Parres y ont activement participé, renforçant ainsi leur implication pour la commune.

CRÉATION AUTOUR D'UNE ŒUVRE MYSTÈRE

Les élèves de CM1 et CM2 de Mme Souty ont participé à un projet d'arts plastiques « l'œuvre mystère » avec le musée d'Art Moderne de Troyes. Ils ont réalisé 6 maquettes et 5 panneaux exposés à



la bibliothèque au mois de mai. Toutes les classes reçues sur cette période ainsi que tous les parents et usagers ont pu admirer librement les magnifiques travaux réalisés. C'est également l'occasion pour certains de pousser les portes de la bibliothèque et découvrir un lieu très attrayant.

i

Horaires d'ouverture

- Lundi : 14h - 18h30
- Mercredi : 10h - 12h30 et 14h - 18h30
- Vendredi : 14h - 18h30
- Samedi : 10h - 12h30

Coups de cœur

Roman adulte

La femme au kimono blanc / Ana JOHNS / R JOHN

L'amour et les combats de Naoko pour sa fille Tori.

Une histoire très émouvante et superbement bien écrite.

Martine H.



Roman adulte

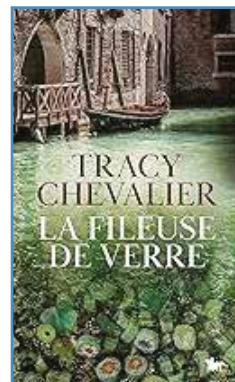
La fileuse de verre / Tracy Chevalier / R CHEV

Le travail du verre à Murano à la réputation incontestée. La rencontre avec ses artisans passionnés qui voient leur art brocarder au fil du temps au profit de l'argent et du tourisme de masse.

Des femmes de caractère qui luttent contre les mauvais sorts de l'histoire mais toujours se redressent.

Alors n'hésitez pas à monter sur la gondole pour savourer ce beau voyage en Italie !

Françoise P.



Album jeunesse

Le ça / Mickaël Escoffier / A ESCO

C'est le dialogue d'une maman et de son petit garçon qui vire en un quiproquo hilarant.

Claudette M.





Requalification de la rue du Sentier des Grèves

Désimperméabilisation, renaturation et sécurisation

Les travaux relatifs à la requalification de la rue du Sentier des Grèves ont été effectués entre le 1^{er} septembre et le 19 décembre 2025.

Ils ont consisté à refaire :

- la couche d'enrobé sur la voie de circulation, les entrées de tous les riverains en enrobés noirs drainants,
- de créer des places de stationnement avec des grilles enherbées,
- d'installer de nouveaux candélabre et de changer tous les luminaires existants en LED.

Pour des questions de température extérieure, **les trottoirs en enrobés clairs drainants** ont pu se faire entre le 2 et 7 mars 2026.

En effet, pour garantir la qualité de ce nouveau concept, il a fallu attendre que la température soit d'environ 10 degrés pendant plusieurs jours pour procéder à cette opération.

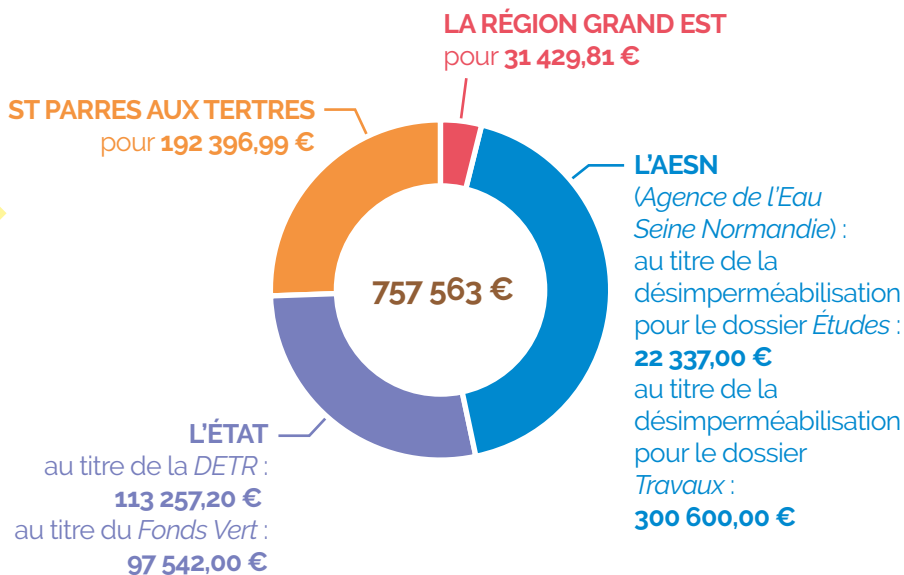
La requalification de la rue du Sentier des Grèves est finalisée.



**Les enrobés
drainants
absorbent
l'eau plus
efficacement**



Ce chantier estimé à **757 563 €** a vu le jour grâce aux subventions allouées par différents financeurs à hauteur de **74,60 %**, soit un **montant global de 565 166,01 €**.
En voici la répartition :



Un grand merci à tous les partenaires qui ont financé ce projet d'envergure.

Un grand merci à tous les prestataires. Le sérieux et le professionnalisme de toutes les équipes (*Bureau d'Etudes C3i, l'entreprise Eiffage, France Environnement et tous les professionnels sur le site*) ont œuvré pour que ce chantier se déroule dans d'excellentes conditions.

Un grand merci à tous les riverains pour leur patience durant ces 4 mois de travaux.



Explications quant aux termes suivants :

- **Désimperméabilisation** : les enrobés drainants absorbent plus efficacement et plus rapidement les eaux pluviales.
- **Renaturation** : restaurer le bon état écologique des sites à travers les opérations d'aménagement et de gestion des espaces.



FINANCEURS

PRESTATAIRES



Ville de SAINT PARRES AUX TERTRES



Agenda

Animations à la bibliothèque

Toutes ces animations sont gratuites. Réservation obligatoire au 03 25 80 49 02

SAMEDI 4 JUILLET Tous sans faute pour une dictée!

Dans le cadre de l'évènement national « Partir en livre » la dictée s'articulera autour du thème « Petits et grands héros ». **Tout public dès 10 ans** 9h30 à la salle des Conférences
Sur réservation au 03.25.80.49.02



LUNDI 28 SEPTEMBRE P'tit Bouquine

Animation musicale : Lectures, comptines et jeux de doigts.

Pour enfants de moins de 3 ans
9h45 et 10h45 à la bibliothèque

Sur réservation au 03.25.80.49.02



Fête nationale

La participation à certaines animations se fait **uniquement sur inscription**. Le bulletin d'inscription est à retourner à la mairie **avant le 3 juillet 2026**.

13 JUILLET :

- Retraite aux flambeaux. Arrivée des participants à 21h30 devant l'Hôtel de Ville, départ à 22h (**inscription obligatoire**)
- Aux environs de 23h : grand feu d'artifice sur le stade André Gravelle, après l'arrivée du cortège.

14 JUILLET :

- 11h : Discours du maire
- Vers 11h30 : Apéritif offert par la municipalité, salle Deterre Chevalier (**inscription obligatoire**)
- Vers 12h : Repas citoyen dans la salle Deterre Chevalier (**inscription obligatoire**) Les participants apporteront leur repas, couverts et vaisselle. Barbecues à disposition. Charbon de bois, vin et eau seront fournis par la mairie.
- À partir de 14h : Concours de pétanque à la Grange, à côté de la bibliothèque (**inscription obligatoire**)



L'équipe municipale vous attend nombreux !

INSCRIPTION - uniquement pour les Patrocliens (à retourner à la mairie avant le 3 juillet 2026)

NOM :
 PRÉNOM :
 ADRESSE :
 TÉLÉPHONE :
 MAIL :@.....

PARTICIPERA :

- à la retraite aux flambeaux - Nombre d'enfant(s) :
- à l'apéritif - Nombre de personne(s) :
- au repas - Nombre de personne(s) :
- au concours de pétanque - Nombre de personne(s) :

REJOIGNEZ LA SÉLECTION OFFICIELLE !

INSCRIPTION

**AU 06 77 51 34 48 OU PAR EMAIL :
CHAUVIER.SYLVIE@SAINTPARRESAUXTERTRES.FR**

**ÉDITION
2026**

VILLES EN FÊTE

JEU X INTERVILLAGES

STE-SAVINE - ROSIÈRES - LA RIVIÈRE - ST-PARRES

Samedi 27 juin 2026
Auberge de jeunesse de Rosières

de 14h
à 18h



**LA RIVIÈRE
DE CORPS**



**Rosières
près Troyes**

STÉ SAVINE



**VILLE DE
SAINT PARRES
AUX TERTRES**

VIENS DÉFENDRE TES COULEURS !

Calendrier des manifestations

Juin

Vendredi 19 juin :

- Date limite des inscriptions et désistements aux accueils de loisirs de la 1^{ère} période des vacances d'été
- de 18h30 à 23h : Fête de la musique (quartier mairie)

Vendredi 26 juin : date limite des inscriptions et modifications aux accueils de loisirs pour toute la période d'été

Samedi 20 juin à 14h30 et 20h : Projection du film "Celles qui chantent", salle Deterre Chevalier (association Pierre Chaussin)

Juillet

Vendredi 3 juillet : Date limite des inscriptions aux animations de la Fête nationale (coupon-réponse à retourner à la mairie)

Lundi 13 juillet : Retraite aux flambeaux et feu d'artifice au stade Gravelle

Mardi 14 juillet :

- à 11h : Discours du maire, suivi de l'apéritif et du repas citoyen
- de 14h à 18h : Concours de pétanque

Août

Jeudi 6 août, de 15h à 19h : Collecte de sang, salle Deterre Chevalier

Mardi 25 août à 18h : Cérémonie de commémoration de la libération de Saint Parres aux Tertres

Septembre

Mardi 2 septembre : Rentrée des classes

Samedi 5 septembre : Bourse d'échange de capsules de Champagne *Patrocaps* à la Salle Deterre Chevalier

Dimanche 13 septembre, de 6h30 à 18h : Vide-greniers du Comité des fêtes (quartier de la mairie)

Les comédiens du Tertre

Une nouvelle saison qui s'annonce riche !

Implantée à Saint Parres aux Tertres depuis maintenant vingt ans, la troupe des *Comédiens du Tertre* aborde sa saison 2026/2027 avec enthousiasme et ambition. L'assemblée générale, tenue récemment, a permis de dresser un bilan positif de l'année écoulée. Les membres de l'association se projettent désormais avec sérénité sur la suite, portés par des investissements significatifs dans les décors, le son et la lumière. Des projets inédits sont également dans les cartons, dont les détails seront dévoilés prochainement.

Les répétitions ont d'ores et déjà débuté pour la nouvelle pièce : *Le Trésor de tante Germaine*, une comédie signée Julie Benetto, mise en scène par Léo Robardet. Cinq comédiens sont réunis pour donner vie à ce spectacle, dont une nouvelle venue, Angèle, qui s'est rapidement fondue dans l'esprit de la troupe.

Les représentations débiteront courant novembre.

Pour suivre l'actualité de la troupe et ne rien manquer des annonces à venir, rendez-vous sur la page Facebook *Les Comédiens du Tertre*.

■ Renseignements auprès de Muriel Guyot
au 06 22 36 06 84.



UNC - AFN : Réflexions sur le passé

Le huit mai, les Patroclien(s) se sont retrouvés devant le Monument aux Morts pour rendre hommage aux victimes de la dernière guerre. Au gamin que j'étais en 1945, cette date ne m'a laissé aucun souvenir. Pour moi, la guerre s'était arrêtée avec le départ des Allemands et la fin de la peur quotidienne des bombardements. J'oubliais tout cela quand on entendit parler d'une nouvelle guerre en Indochine. Un pays d'Asie qui n'intéressait pas l'opinion publique, et qui pourtant va engendrer d'autres conflits d'indépendances à commencer par l'Algérie. Ainsi, quelque temps plus tard, j'ai vu partir mon frère aîné

pour 31 mois et, quand mon tour fut venu de faire mon service, j'ai eu droit d'y aller faire un petit séjour. Je me suis retrouvé à Tlemcen, à l'ouest d'Oran, comme mécanicien auto, moi qui n'avais jamais mis le nez dans un moteur.

L'avantage, j'ai appris la mécanique et je n'ai jamais eu à tirer sur quelqu'un. Mes seules peurs, c'était pendant les patrouilles de nuit, avec toutes sortes de bruits à vous foutre la trouille. Au retour, on m'a donné une médaille. Mais mon meilleur souvenir reste notre victoire au foot dans la coupe de l'Oranais, d'autant plus que j'étais le capitaine de l'équipe.

Le Comité des fêtes

Les puces des couturières

LES AIGUILLES EN FOLIE DE SAINT PARRES

« **A** l'année prochaine » ! C'est avec ces mots chaleureux que les exposants ont quitté la salle DETERRE CHEVALIER ce **dimanche 22 mars** à l'issue de la toute nouvelle édition des **AIGUILLES EN FOLIE** à Saint Parres. Pour cette première édition des puces des couturières, la salle s'est transformée, le temps d'une journée, en véritable paradis pour les passionnés de couture. Les visiteurs, venus nombreux, parfois de départements voisins, ont pu chiner parmi une multitude de trésors : boutons, zip, tissus variés, pelotes de laine et bien d'autres merveilles.



L'événement a su séduire aussi bien les amateurs que les passionnés, dans une ambiance conviviale et animée, propice aux échanges, aux découvertes et aux bonnes affaires.

Face à cet engouement, une chose est certaine : exposants comme visiteurs attendent déjà avec impatience la prochaine édition, pour se retrouver à nouveau et partager ensemble une journée placée sous le signe de la bonne humeur.

Rendez-vous est donc pris pour l'année prochaine !

Vide ta chambre

UNE PREMIÈRE ÉDITION PLEINE DE PROMESSES !

Les **samedi 11 et dimanche 12 avril** s'est tenue, à la salle DETERRE CHEVALIER, la toute **première édition** du **VIDE TA CHAMBRE**, organisée par le *Comité des Fêtes*.

L'objectif de cette manifestation était simple et utile : permettre à chacun de faire de la place dans les chambres tout en offrant une seconde vie aux objets du quotidien. Le pari a été tenu du côté des exposants ! Près de 50 participants avaient répondu présent, proposant des stands bien garnis où se mêlaient jeux, jouets, livres, vêtements, chaussures, articles de puériculture, mais aussi petits meubles.

Si la salle présentait un bel espace d'exposition et une offre variée, la fréquentation des visiteurs est restée plus timide, notamment en

milieu d'après-midi. Malgré cela, les personnes présentes ont pu chiner tranquillement et dénicher quelques bonnes affaires dans une ambiance conviviale.

Un léger goût d'inachevé, donc, pour cette première édition, mais certainement pas un découragement. Martine, Marie-Christine, Michèle et l'ensemble des bénévoles restent motivés et envisagent déjà de renouveler l'événement l'année prochaine, avec l'espoir d'attirer un public plus nombreux.

Et qui sait ? Peut-être que ce rendez-vous deviendra bientôt un allié précieux pour les parents, évitant d'avoir à répéter inlassablement : « RANGE TA CHAMBRE ! ».



Fête nationale Une salle aux couleurs du 14 juillet

Pour marquer cette journée symbolique, la salle DETERRE CHEVALIER se parera des couleurs de la patrie. Le bleu, le blanc et le rouge seront à l'honneur grâce au travail des bénévoles du Comité des Fêtes qui œuvrent chaque année avec enthousiasme pour offrir un cadre chaleureux et décoré avec soin.



Fête de la musique

Comme chaque année, le Comité des Fêtes s'associe à la **Fête de la Musique** organisée par notre commune.

À cette occasion, les bénévoles seront présents avec leur traditionnel stand de restauration, installé à l'entrée de la salle DETERRE CHEVALIER face à la Mairie.

De quoi permettre aux visiteurs, mélomanes ou simples curieux, de profiter pleinement de la soirée en se régaland.

Le Comité des Fêtes vous attend nombreux pour célébrer ensemble cet événement incontournable !

Dégustez
Nos Spécialités !

Croque-Monsieur



Bien Chaud !

Crêpes



Securité de Saltes

Saucisse-Frites



Un Royal !

Proposé par le Comité des Fêtes

Vide-grenier du dimanche 13 septembre :

UNE JOURNÉE CONVIVIALE À NE PAS MANQUER !

Le Comité des Fêtes donne rendez-vous aux exposants et aux visiteurs le dimanche 13 septembre à partir de 6h30 pour son traditionnel vide-grenier, qui se tiendra dans le quartier de la mairie.

Comme chaque année, les visiteurs pourront flâner au fil des stands à la recherche de trésors, dans une ambiance chaleureuse et familiale.

Nous vous attendons nombreux pour faire de cette édition un beau moment de convivialité.

À SAVOIR :

■ **Inscriptions :** Les inscriptions des exposants se feront le matin même,

sur place. Les professionnels (y compris en restauration) ne sont pas admis.

■ **Tarif exposants :** 2 € par mètre linéaire, à régler sur place. Merci de bien vouloir prévoir de la monnaie.

■ **Horaires d'ouverture :** Les exposants seront accueillis dès 6h30. Le vide-grenier prendra fin à 18h.

■ **Collation :** Pour bien démarrer la journée, une collation sera offerte à chaque exposant au point restauration du Comité des Fêtes.



■ **Restauration sur place :** Petits et grands pourront se retrouver autour du point restauration pour y déguster boissons chaudes et froides, croque-monsieur, saucisses-frites ou encore crêpes proposés par les bénévoles du Comité des Fêtes.



Club du Nouvel Âge

Lors du repas de mars, nous avons célébré Carnaval avec de nombreux adhérents déguisés (1). Cette journée fut festive et trois personnes ont fêté leur anniversaire respectif en offrant le verre de l'amitié : Annie EBERSOLD, Colette FREMINET et Marie-Françoise PRIAMI (2).

Lors du repas d'avril, nous avons fêté Pâques avec les décorations et les poules en chocolat qui vont avec (3). Lors de cette journée, notre musicien attitré, Claude, a offert l'apéritif à tous les adhérents pour les remercier

de leur accueil, cela fait plus de 15 ans qu'il joue pour nous tous les mois (4).

À cette occasion, il a écrit une chanson pour valoriser le travail des bénévoles et la bonne ambiance de notre club. Encore une bonne journée passée tous ensemble !

Le 12 avril, certains de nos adhérents sont allés, avec le cercle des amis de Bouranton en voyage à Reims au K, cabaret où ils ont déjeuné d'un délicieux repas avec des animations, puis suivi un spectacle éblouissant de 2 h environ. Encore une bonne journée !

Gymnastique volontaire

Toute l'équipe de la *GV Patroclienne* et ses animatrices diplômées sont motivées et impatientes de vous accueillir pour une nouvelle saison ! Affiliée à la Fédération EPGV, l'association vous propose 4 cours :

- **Lundi de 17h00 à 18h00 avec Olympe** : Gym d'entretien, équilibre, renforcement musculaire... Parfaitement adapté pour les personnes désireuses de renouer prudemment avec l'exercice physique ou pour celles qui souhaitent simplement conserver la forme. Après un échauffement, des exercices musculaires et d'équilibre ainsi que des étirements se succèdent dans un rythme doux. L'ambiance y est joviale et détendue.
- **Lundi de 18h20 à 19h20 avec Corinne** : Pilates Ce cours aide au renforcement des muscles profonds assurant une bonne posture. Les fondamentaux de la méthode sont : une respiration contrôlée et un centrage des exercices sur la sangle abdominale.
- **Jeudi de 17h45 à 18h45 avec Carole** : Renforcement musculaire.
- **Jeudi de 19h00 à 20h00 avec Carole** : Gym tonique, fitness, cardio Ces cours se composent d'enchaînements d'exercices qui mettent l'accent sur le renforcement musculaire et le cardio. Ils permettent l'amélioration de la tonicité générale du corps et augmentent l'endurance du souffle ainsi que la tonicité cardiaque. Les étirements sont indispensables pour une fin de cours en douceur.

L'association met à votre disposition tout le matériel utilisé pendant les cours : tapis de gym, bracelets lestés, ballons, steps, bâtons, élastiques... Pensez à vous équiper d'une grande serviette et de chaussures propres réservées au travail en salle. La GV vous offre une séance d'essai. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à vous rendre directement à l'Espace Pascale Paradis, rue Jules Ferry, aux horaires indiqués.



Tout est prêt pour vous accueillir, n'attendez plus pour faire le plein de vitalité !

La reprise des cours se fera les jeudi 3 et lundi 7 septembre à l'espace Pascale Paradis. Mais en attendant le début de la nouvelle saison, il faut terminer celle en cour avec les 4 derniers rendez-vous fixés aux lundi 29 juin et jeudi 2 juillet qui s'achèveront chacun par le partage du pot de l'amitié.

Contacts pour tous renseignements complémentaires ou inscription pour la saison 2026 / 2027 : La Présidente au 06.31.26.06.20 et La Trésorière au 06.63.85.73.01.

L'Assemblée générale est prévue vendredi 26 juin à 18h30, salle des Conférences. La présence de tous les adhérents y est fortement attendue pour le bon déroulement de la réunion qui s'achèvera par le verre de l'amitié offert par l'association. Par ailleurs, si vous souhaitez proposer votre aide en tant que membre actif et intégrer l'équipe, n'hésitez pas à vous rapprocher des membres du bureau afin de vous faire connaître. Vous serez les bienvenus.

Bonnes vacances !



Ensemble paroissial de Saint Parres aux Tertres

**BOURANTON - LAUBRESSEL - SAINT PARRÉS AUX TERTRES
THENNELIÈRES - VILLECHÉTIF**

ÉCHOS DE LA VIE PAROISSIALE :

Dimanche 22 mars : Pendant le Carême, les catéchumènes ont fortifié leur engagement en répondant présent à l'appel décisif de notre évêque, Mgr Alexandre Joly, à la cathédrale de Troyes.

Vendredi 27 mars : La communauté paroissiale se retrouvait pour une soirée « Partage en Carême » en deux temps :

- Soupe solidaire au profit du CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement).
- Temps d'échange et de réflexion autour du thème « Communion-Participation-Mission » à l'invitation de l'équipe diocésaine « Territoires et conversion ».

Dimanche 29 mars : Beaucoup de fidèles étaient présents pour la fête des Rameaux avec la bénédiction de buis, laurier et olivier, célébrant l'entrée dans la Semaine sainte qui nous conduit vers Pâques. Le lendemain, une belle équipe assurait le nettoyage de l'église.

Semaine sainte : Tout au long de la semaine, les diverses cérémonies ont été vécues par bon nombre de participants. La traditionnelle vente des œufs de Pâques au profit de la formation des séminaristes, prêtres et laïcs en responsabilité a bien fonctionné.

1^{er} mai : Avec le retour de la saison, les chrétiens de St Parres, associés à la municipalité et à l'association de sauvegarde du patrimoine, renouvellent leur participation à l'ouverture de l'église, sur la Route du Vitrail.

Jeudi 14 mai : Grande fête de l'Ascension pour notre ensemble paroissial, avec l'entrée en Église de quatre adultes qui reçoivent les sacrements de l'initiation chrétienne : baptême, confirmation, communion. Des jeunes, des adultes et des enfants cheminent actuellement vers le baptême, accompagnés par les prêtres, religieuses, catéchistes et laïcs de l'ensemble paroissial.



Dimanche 24 mai : Après quatre années de catéchèse, 5 jeunes, entourés de leur famille, ont confirmé leur engagement de chrétiens lors de leur profession de foi.

INFORMATIONS :

- **Fêtes et dimanches** : Messe à 10h30 dans l'une des 5 églises de l'ensemble paroissial (voir calendrier).
- **ATTENTION** : En juillet, messe anticipée le samedi soir à 18h30.
- **Permanences d'accueil** : Lundi de 10h à 11h30 et jeudi de 17h30 à 19h ou sur rendez-vous.
 - En juillet : lundi de 10h à 11h30.
 - En août : jeudi de 17h30 à 19h.
- **À la chapelle de la Tuilerie** : Messes à 8h30 lundi et mercredi - à 8h15 vendredi.

CONTACT :

- **Maison paroissiale**
5, rue Edme Denizot - 10410 Saint Parres aux Tertres
03 51 53 50 51 / paroisse.stparres@gmail.com
- **Père Antoine de MOISMONT** (curé) :
06 86 44 28 91 / a.de.moismont@netcourrier.com
- **Père Bernard BAUSSAND** (vicaire) : 07 85 44 36 61



Protection civile

Journée mondiale de la Protection civile

Le 1^{er} mars 2026 a été célébrée la **Journée mondiale de la protection civile**, une occasion essentielle pour sensibiliser les populations à l'importance de la prévention des risques et à la réponse aux situations d'urgence. Cette journée vise à rappeler le rôle crucial des services de protection civile dans la sauvegarde des vies, des biens et de l'environnement face aux catastrophes naturelles, aux accidents industriels ou aux crises sanitaires.

En 2026, cette journée a mis particulièrement l'accent sur l'innovation technologique et la coopération internationale. De nombreux événements ont eu lieu dans différents pays, incluant des exercices de simulation, des conférences, des ateliers de formation et des campagnes d'information pour renforcer les capacités de préparation et de réaction des collectivités. Les autorités ont insisté sur le fait que la *protection civile* n'est pas seulement la responsabilité des professionnels, mais aussi celle de chaque citoyen, encouragé à adopter des comportements responsables et à s'informer régulièrement.

Cette commémoration a ainsi contribué à renforcer la solidarité mondiale face aux défis croissants liés aux changements climatiques et à l'urbanisation rapide. En se mobilisant ce 1^{er} mars 2026, les communautés ont démontré leur engagement commun pour un avenir plus sûr et résilient.

En France, la Protection civile s'appuie sur plus de 32 000 bénévoles, mobilisés sur tout le territoire pour :

- Porter secours lors des urgences et catastrophes ;
- Soutenir les populations sinistrées ;
- Former les citoyens aux gestes qui sauvent ;
- Mener des actions solidaires auprès des plus vulnérables.



Aux côtés des communes, des maires, des services de l'État et de l'ensemble des acteurs de la sécurité civile, la *Protection civile* agit chaque jour au service de l'intérêt général. Merci à tous les bénévoles, formateurs et partenaires pour leur engagement sans faille !

Quelques événements du mois de mars :

- **Présence renforcée aux Foires de mars :** Tout au long du mois de mars, les équipes de la *Protection civile de l'Aube* ont été mobilisées en renfort des dispositifs prévisionnels de secours de la *Croix-Rouge de l'Aube*, à l'occasion des traditionnelles Foires de mars. Présents les mercredis et week-ends, nos secouristes ont contribué à assurer la sécurité des nombreux visiteurs venus profiter des festivités. Ces renforts illustrent une nouvelle fois la complémentarité et la coopération entre associations de sécurité civile, au service du public et des organisateurs.



- **Mise à l'honneur de l'engagement citoyen des jeunes bénévoles :** Le 30 mars dernier, la *Protection civile de l'Aube* a signé une convention avec *l'Association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite de l'Aube*. Une première nationale entre les deux associations, symbole de valeurs partagées et d'une volonté commune : reconnaître et valoriser l'engagement citoyen des jeunes. À la *Protection civile de l'Aube*, 25 à 30 % de nos bénévoles ont entre 14 et 25 ans. Chaque jour, ces jeunes s'engagent avec humilité, bienveillance et sens des responsabilités, au service des autres - bien au-delà des postes de secours et de leur implication dans l'association et les antennes. Par cette convention, un message fort est adressé à la jeunesse : votre engagement compte, il est vu, reconnu et encouragé.

Vous aussi, engagez-vous à nos côtés :

- <https://aube.protection-civile.org/>

Patro'caps

LES 5 ANS DU CLUB PATRO'CAPS DIGNEMENT FÊTÉS

C'est devant 93 adhérents sur les 122 que compte le club que son président, Jean-Louis Guérin, a tenu l'assemblée générale de l'association patroclienne le samedi 7 mars 2026 en présence d'Adrien Nieuwmunster et de Pascal Dautrevaux. Certains adhérents n'ont pas hésité à traverser la France en camping-car depuis la Dordogne, comme Béatrice et Claudette. Jean-Luc a quitté son île (de Ré) pour se joindre aux nordistes, sudistes, belges et autres venus de toutes les régions de France. Seul un tiers des adhérents est aubois. L'association a tenu à faire bénéficier ses adhérents de l'excellent résultat 2025. C'est avec un apéritif dînatoire arrosé de fines bulles locales, offert par le club, que la journée du samedi s'est achevée. Par ailleurs, chacun a reçu deux capsules bijoux ornées de 5 strass, en plus de cadeaux remis à l'embarquement ainsi que d'autres objets souvenirs cachés sous la serviette de table de chaque convive. Pour cette édition, le club n'a pu satisfaire toutes les demandes de tables. Il ne semble d'ailleurs pas que le bureau souhaite développer encore plus ces manifestations, afin de rester à taille humaine et de privilégier un accueil personnalisé. Le président a annoncé que le seuil d'adhérents qu'il s'était

fixé est déjà largement dépassé et qu'il ne prendrait pas de nouveaux adhérents en 2027.

Patro'caps souhaite toujours valoriser le patrimoine local. Ainsi, les quatre capsules, dont deux bijoux strassés, portant le blason de la commune ont été dévoilées et commencent à circuler à travers l'Hexagone et au-delà des frontières.

ENCORE DE NOMBREUX RENDEZ-VOUS EN 2026

En plus des réunions du 3^{ème} jeudi de chaque mois, salle des Conférences, *Patro'caps* organise deux grandes bourses dont la prochaine aura lieu le samedi 5 septembre 2026, salle Deterre Chevalier.

Le club fera son retour sur la *Route du Champagne* en participant à la bourse d'échanges organisée par le *Champagne Cottanceau Prignitz* le dimanche 2 août 2026 à Bar sur Aube. Une capsule sera dévoilée à cette occasion.

Pour info : le pass *Route du Champagne* ne sera pas nécessaire pour accéder à cette bourse. Enfin, *Patro'caps* participera encore activement au Téléthon 2026.

■ Pour tout renseignement : patrocaps@gmail.com



Les Petits bouts de St Parres

FÊTENT LEURS 20 ANS !

L'association « *Les Petits Bouts de St Parres* » a fêté cette année, son vingtième anniversaire. Plus de mille petites filles et petits garçons, accompagnés de leurs parents, grands-parents et assistantes maternelles, ont été accueillis au sein de l'association.

Les enfants ont participé à de nombreuses activités, telles que des ateliers musicaux, de motricité, de yoga, ainsi que divers travaux manuels (peinture, coloriage, pâte à modeler, gommettes, etc.). Les petits ont profité également de séances de lecture à la bibliothèque auprès de Barbara ainsi que de spectacles de marionnettes organisés par l'association. Tout au long de l'année et au rythme des saisons, les petits bouts préparent les ateliers de la fête des reines et

rois, du lapin de Pâques, de la fête des mères et des pères, d'Halloween, et se déguisent pour Carnaval. Ils ont bien sûr la visite du Père Noël avec une hotte bien remplie de cadeaux. Des sorties au parc sont également organisées si le temps le permet. Chaque année, l'association organise une porte ouverte pour un après-midi convivial de partage avec les familles. Les différentes activités se déroulent toujours à l'espace Pascale Paradis le mardi et jeudi de 9h30 à 11h durant l'année scolaire.

L'association tient à remercier la commune et ses employés pour le soutien et l'aide indéfectible tout au long de ces années. Après des vacances bien méritées, l'association reprendra ses activités le jeudi 3 septembre 2026.



Le Renouveau de Saint Parres aux Tertres

Embarquement sur la croisière « Le Renouveau »



Comme prévu, l'association *Le Renouveau* a embarqué, **le jeudi 24 avril dernier, quelque 50 personnes pour faire « la Nouba » au cabaret situé à Sainte-Colombe dans l'Yonne.** Ambiance festive : après un succulent repas, les spectateurs ont pu apprécier et même, pour certains, danser avec la troupe de « Brazilia Carnaval ». Les participants s'accordent à dire qu'ils ont vécu une journée exceptionnelle, une parenthèse enchantée dans leur quotidien.

Le divertissement par les jeux de société continue tous les mercredis après-midi ; ils sont assurés par notre vice-présidente, Mme Michèle MAILLOT, que vous pouvez joindre au **06.67.29.72.90**. C'est aussi l'occasion de souhaiter les anniversaires des adhérents présents qui apportent quelques petites gourmandises à partager avec les joueurs. Les décorations extérieures, reprises par notre équipe que nous remercions vivement, continuent d'agrémenter au fil des saisons l'entrée de notre commune ou bien encore le devant de la salle communale Deterre Chevalier.

Les repas à la cantine avec les écoliers de l'école primaire vont s'achever avec la fin de l'année scolaire, mais reprendront de plus belle avec la rentrée de septembre. Appel est donné aux adhérents intéressés par cet accompagnement intergénérationnel.

L'association *Le Renouveau* fêtera **la fête des mères et des pères le mardi 2 juin au restaurant de Montieramey, puis un repas froid sera servi sous le préau de l'école le mardi 28 juillet.** L'occasion de réunir et fêter les quelque 77 adhérents. Et oui, l'arbre qui représente notre logo a bien poussé, et



de nombreuses branches le garnissent désormais. Il reste encore de la place, aussi n'hésitez pas à contacter notre président, M. Jean-Pierre MARTEAUX, au **03.25.40.86.49**.

La croisière du *Renouveau* fera un retour à quai du mercredi 29 juillet au mercredi 26 août pour cause de vacances, puis repartira exceptionnellement le jeudi 27 août pour les jeux et, par la suite, vers bien d'autres aventures. Mis à part les jeux des mercredis, il devrait y avoir une escale pour **un loto le 29 septembre. En octobre : une dictée, puis la choucroute le mardi 20 octobre, l'arrivée du beaujolais le mardi 24 novembre, la fête de Noël le jeudi 17 décembre** ; le bureau réfléchit encore à d'autres manifestations pour le plus grand plaisir des adhérents.

Le Conseil d'administration vous souhaite d'ores et déjà de bonnes vacances.

Bien à vous



À la une : transparence et responsabilité !

Chères Patrocliennes, chers Patrocliens,

En tant que représentants de « *Notre commune, notre avenir* », nous sommes ravis de vous présenter la 1^{re} édition de l'encart qui nous est dédié dans *LE PATROCLIEN*, pour vous informer sur les enjeux locaux, sur nos propositions et sur les actions menées. Dans un monde où la transparence et la participation citoyenne sont plus que jamais nécessaires, nous nous engageons à vous fournir des informations aussi claires que possible, pertinentes et accessibles. Nous avons à cœur de défendre vos intérêts et souhaitons réaffirmer notre engagement envers les valeurs fondamentales qui doivent guider notre action au service de notre commune. La transparence, pierre angulaire d'une démocratie saine.

Il est essentiel de comprendre les décisions prises par ses élus et de

s'assurer que ces décisions servent l'intérêt général. Élus de l'opposition au sein de la commune, nous prendrons soin de vous informer sur le fonctionnement de notre municipalité, les dépenses publiques, les projets en cours et sur les sujets qui nous préoccupent.

Un sujet phare : la création d'un rond-point à l'entrée de Saint Parres aux Tertres.

Le Conseil municipal est résolu à réaliser un rond-point à l'entrée de Saint Parres aux Tertres, censé réduire le flux de circulation et améliorer la sécurité routière. Nous éprouvons de fortes inquiétudes quant à l'efficacité de ce projet, car plusieurs aspects restent flous et de nombreuses questions cruciales demeurent sans réponse. L'absence d'un budget clair, l'absence d'un planning détaillé et l'absence d'informations accessibles à la population soulèvent des inquiétudes légitimes.

L'association « *Qualité de vie et bien-être à St Parres* » avait suggéré une solution alternative en installant des feux, mais celle-ci n'a pas convaincu la municipalité.

Un projet d'une telle ampleur impose une consultation de la population !

Nous aurons l'occasion d'aborder dans nos prochaines rubriques les dernières actualités de notre commune et de vous consacrer un espace pour vous exprimer, avec vos témoignages, sur des sujets qui vous interpellent, en vous donnant une voix pour partager vos expériences.

Ensemble, faisons de notre commune un modèle de transparence et de participation citoyenne. Votre engagement est la clé d'une démocratie vivante et dynamique.

Pour une commune à l'écoute de ses citoyens.



Nathalie TRENEL



Cécile PHILIPPON



Pierre-Alec GADROY



Éric MACLOU



Lucien SPILMANN

**Pour insérer
votre publicité
dans le Patroclien**
Contactez-nous
03 25 72 12 30



Régis DUBOIS - Philippe SISTERNAS

Toutes Assurances
Epargne, Placement, Retraite

65, Ave du Général de Gaulle
10410 St Parres aux Tertres
Tél : 03.25.46.86.35
Fax : 03.25.46.86.53

État civil

NAISSANCES

- **Eliott ROLAND**
né le 27 janvier 2026
à Saint Parres aux Tertres



DÉCÈS

- **VIDAL Nicole, Jacqueline, Suzanne**, le 22 mars 2026
à Saint Parres aux Tertres

- **CHOISELAT Bernard, René, Jean**, le 14 avril 2026
à Troyes

Acteur d'infrastructures
sobres et durables





Le mot de la Conseillère départementale

Madame, Monsieur,

En préambule, j'adresse à Monsieur le Maire, à l'ensemble des élus du conseil municipal, de la majorité et de l'opposition mes meilleurs vœux de réussite dans leur travail et leurs missions au service de Saint Parres aux Tertres. Que cette nouvelle étape soit placée sous le signe du dialogue, de l'engagement et de la coopération, afin de poursuivre les projets utiles aux habitants et de répondre avec efficacité aux attentes de chacun. Je leur souhaite pleine réussite dans leurs actions, avec la volonté de faire avancer la commune dans un esprit de respect, de responsabilité et d'unité.



Je souhaite également vous informer de la réunion des maires de l'Aube qui s'est tenue le 5 mai 2026 à l'Hôtel du Département pour une présentation des Services. Cette initiative portée par Philippe Dallemagne, Président du Conseil départemental de l'Aube témoigne de l'importance accordée à la proximité, à la coopération territoriale et au soutien des collectivités locales, véritables moteurs du dynamisme de l'Aube. Comme l'a rappelé le Président, le Département se tient aux côtés du bloc communal pour agir, accompagner et apporter des solutions. Soyez assurés de ma pleine mobilisation.

Bien respectueusement,
Catherine BRÉGEAUT

En tant que conseillère départementale, je souhaite attirer votre attention sur la politique culturelle du Département de l'Aube qui s'attache à rendre la culture accessible à tous, en soutenant à la fois le patrimoine, la création artistique et les initiatives locales sur l'ensemble du territoire. À ce titre, l'exposition « *Passavant le meilleur ! La Champagne au temps des comtes* », présentée jusqu'au 31 octobre 2026 à l'Hôtel-Dieu-le-Comte - Cité du Vitrail à Troyes, illustre pleinement cette volonté de valoriser l'histoire et le patrimoine médiéval tout en contribuant au rayonnement culturel de l'Aube. Cet événement d'envergure internationale réunit près de 300 œuvres et documents issus de grandes collections publiques et privées du monde entier, réunies pour la première fois à Troyes dans un parcours immersif et pédagogique. Cartes et plans illustrant l'organisation du territoire du comté de Champagne et ses connexions européennes au fil des siècles, reconstitutions 3D du palais comtal et de la ville médiévale de Troyes, orfèvrerie précieuse, manuscrits médiévaux, sculptures mettent en lumière le riche héritage du XII^e siècle, période de rayonnement de la Champagne médiévale sous l'autorité des comtes de Champagne.



Une possibilité : Covoiturez avec Karos !

Pour tous vos trajets au quotidien, utilisez l'application Karos, soutenue par le Département de l'Aube, Troyes Champagne Métropole et le Fonds vert.

Une solution conviviale, écologique et financièrement avantageuse pour les utilisateurs !

■ Plus d'informations : karos.fr

Adresse et horaires

HÔTEL DE VILLE :

Adresse postale :

Mairie de Saint Parres aux Tertres
CS 40064 - 10092 Troyes cedex

Horaires :

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
Tél. : **03 25 72 12 30** - www.saintparresauxtertres.fr

CIMETIÈRE :

Ouverture des portes :

- **Toute l'année :**
Portillon automatique, de 7h30 à 19h30



Renseignements :

Numéros de téléphones utiles

Groupe scolaire Ferry :

- École maternelle Jules Ferry : **03 25 80 20 67**
- École élémentaire Jules Ferry : **03 25 80 76 45**

- Restaurant scolaire : **03 25 41 06 70**
- Accueils de loisirs : **09 63 63 82 14**
- Police municipale : **06 75 21 42 06**

Bibliothèque :

- **Lundi** : 14h - 18h30
- **Mercredi** : 10h - 12h30 et 14h - 18h30
- **Vendredi** : 14h - 18h30
- **Samedi** : 10h - 12h30
- Tél. : **03 25 80 49 02**
- facebook.com/bibliothequemunicipaleSPAT/

LES RESTAURANTS DU CŒUR



Inscriptions et distribution
Ouverts toute l'année

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9h30 à 11h45 et de 13h à 15h30
- Samedi : de 9h30 à 11h45

Au siège : 16, rue Louis Morin à Troyes
Tél. : **03 25 71 04 04**

Passage de la balayeuse

Pour l'année 2026

- Mardi 7 et mercredi 8 juillet
- Mardi 15 et mercredi 16 septembre
- Mardi 3 et mercredi 4 novembre
- Mardi 15 et mercredi 16 décembre



Action médico-sociale de la DIDAMS

DES AIDES ET DES CONSEILS PRÈS DE CHEZ VOUS

Notre commune dépend du centre médico-social 2, rue du Docteur Roux – 10150 Pont-Sainte-Marie (tél. : 03 25 46 44 70), circonscription ceinture Est de Troyes. Des professionnels sont à votre écoute et peuvent vous rencontrer au centre médico-social ou lors de permanences à la mairie de Saint Parres aux Tertres ou lors de visites à domicile.

- Pour tout renseignement ou rendez-vous : **03 25 46 44 72** ou au standard **03 25 46 44 70**.
 - **SERVICE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE :**
L'infirmière puéricultrice de la DIDAMS se tient à la disposition des parents d'enfants de 0 à 6 ans. Vous pouvez la joindre au **03 25 46 44 72** ou au standard **03 25 46 44 70**.
 - **SERVICE UNITÉ PERSONNES ÂGÉES - PERSONNES HANDICAPÉES :**
 - Vous avez plus de 60 ans, vous cherchez des renseignements sur : Écoute, information, conseil - Aide au maintien à domicile des personnes âgées - Informations sur l'hébergement en établissement.
 - Vous êtes handicapé(e), sans critère d'âge et vous souhaitez des informations, une aide pour la constitution d'un dossier ou une orientation.
- Vous pouvez contacter l'assistante sociale au : **03 25 46 44 75** au standard au **03 25 46 44 70**.

Pour tout renseignement, vous pouvez également contacter le Centre communal d'action sociale (CCAS) à la mairie de Saint Parres aux Tertres (03 25 72 12 30), votre relais auprès des différents services sociaux.

→ L'ensemble des infos pratiques sont à retrouver sur www.saintparresauxtertres.fr

L'ASSOCIATION JEUNESSE POUR DEMAIN

- Vous avez moins de 21 ans et vous désirez des renseignements sur le logement, la santé, l'emploi et la formation.
- Vous rencontrez des difficultés avec vos camarades, vous avez des projets à soutenir.
- Vous avez des enfants scolarisés (à partir de 11 ans) ou jeunes adultes (jusqu'à 21 ans) pour lesquels vous vous interrogez.
- Vous êtes habitant de Saint Parres aux Tertres et vous voulez mieux comprendre les usages et les comportements de la population adolescente de votre quartier.

L'Association Jeunesse pour Demain met à votre disposition une éducatrice spécialisée : **Mélanie BLANCHARD (06 76 77 33 86)** que vous pouvez contacter (laisser message et coordonnées) ou bien laisser un message auprès des services de la mairie au **03 25 72 12 30**.

Point conseil emploi :

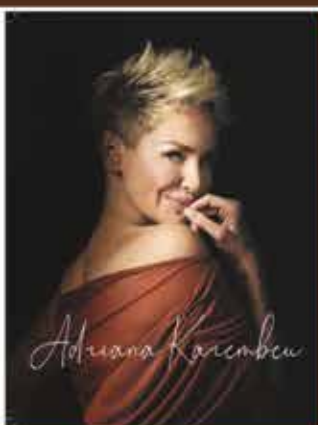
Un service de proximité à destination des chercheurs d'emploi pour les aider dans leurs démarches de recherche. Fanny FEDERICI peut vous recevoir sur rendez-vous.

Contact :

- Tél. : 03 25 71 61 54
- Mail : pce.stjulienlesvillas@troyes-cm.fr



RETROUVEZ
NOS PLUS GRANDES MARQUES :



**RÊVER
EN GRAND
CHEZ FRANCE LITERIE**



AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
10410 SAINT PARES AUX TERTRES
03 25 80 22 19
(EN FACE DE JARDILAND)



MAXi LITERIE

LE SPÉCIALISTE DE VOS NUITS

du 24 juin au 21 juillet 2026

MAXI SOLDES

JUSQU'À
-50%*

Literie • Matelas • Sommiers • Couettes
Oreillers • Draps • Linge de lit



*sur une sélection de produits signalés en magasin par étiquette spéciale.

Retrouvez nos collections sur www.maxiliterie.fr

**Aire des moissons,
St Parres aux tertres** à côté de

**CŪIR
CENTER**